

Rapports de l'émissaire bernois (Bischof) dans l'Evêché : pendant la Révolution

Autor(en): **Jeanguenin, Jean-Pierre / Rossel, Pierre-Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **6 (1893-1897)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555407>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORTS

de l'émissaire bernois (Bischof) dans l'Evêché

PENDANT LA RÉVOLUTION

1^{er} juillet 1793.

A Monsieur de Watteville, seigneur grand bailli
à Nidau,

J'ai reçu hier au soir un exprès de Porrentruy, pour m'annoncer la nouvelle positive que l'abbé Lémane, député du Mont-Terrible à la Convention nationale à Paris a écrit : que ladite Assemblée avait décidé que la Prévôté de Moutier Grandval devait subir le même sort que le reste du pays de Porrentruy, dépendant ci-devant de l'Empire. On m'avise en même temps, que les ordres seront incessamment donnés pour s'emparer de ladite Prévôté. M. le Père-prieur de Bellelay m'a dit hier, qu'il avait appris que le général de Vieusseux avait dit que les Français s'empareront de la Prévôté.

Les Français ont levé leur camp près de Rossemaison, et l'ont posé au-dessus de la scierie de Delémont, entre cette ville, la potence et le Vorbourg.

Ils veulent aussi faire un camp aux Rangiers. Cependant aucune nouvelle troupe n'est entrée dans le pays : hier, tous les volontaires de l'Evêché ont dû se trouver à Porrentruy : leur nombre ne se monte pas au-dessus de 200 hommes, tous consistant en des personnes déjà dépeintes dans un de mes précédents rapports.

Trois compagnies, dont une est encore aux Genevez, l'autre à Saignelégier, et la troisième à St-Brais, dans les

Franches-Montagnes, font, depuis trois jours, battre tous les jours la générale, sortent ensuite de leurs villages, et quelques heures après, elles y retournent. Aucun soldat n'ose s'absenter.

Les enragés de la Prévôté sont depuis deux jours en grand mouvement.

J'envoie cette lettre par un exprès à Sonceboz, pour Vous la faire parvenir aujourd'hui par la poste de Bienne.

3 juillet 1793.

La compagnie des volontaires qui était jusqu'ici à Saignelégier, est descendue hier à Glovillier : je ne sais pas encore si elle y restera.

Celle de St-Brais est allée au camp des Rangiers, où sont encore arrivées deux autres compagnies de St-Ursanne. Les Français font courir le bruit que ce camp sera de 4,000 hommes, ce qui n'est pas probable, vu qu'il n'y a pas tant de troupes dans l'Evêché, et qu'ils ne peuvent pas faire venir de nouvelles troupes, et les volontaires du pays sont en si petit nombre que ce ne vaut pas la peine d'en parler, et qu'il y a, outre cela, encore d'autres postes à occuper.

Une compagnie est encore aux Genevez, près de Bellelay, dont les soldats n'osent pas s'éloigner qu'à cinq minutes.

Il est donc vraisemblable que les Français n'osent pas penser d'occuper la Prévôté, malgré la décision de la Convention nationale, annoncée par mon rapport du 1^{er} du courant, et malgré l'envie qu'en ont les chefs du prétendu département du Mont-Terrible.

10 août 1793.

Ce matin à 4 heures, les Français du camp près des Rangiers sont revenus aux Genevez et à La Joux dans la Courtine de Bellelay, au nombre de deux compagnies du bataillon de la Drôme, dont une a été répartie dans ces deux communautés, et l'autre a poursuivi sa marche vers Saignelégier et aux Bois. Dès que ces troupes y furent arrivées, leur commandant envoya une lettre, dont je joins ici une copie exacte, au comman-

dant de la sauvegarde de Soleure à Bellelay (*). Le même y a produit un ordre de faire arrêter l'ancien maire Miserez, Tardy, Jos. Houmard et Rebetez, ci-devant députés de ces communautés ; le premier fut pris, et dans l'instant conduit à Porrentruy, mais les autres purent se sauver. Tous les hommes ont quitté leurs foyers et se sont retirés dans le pays neutre. Il paraît que ces troupes y sont envoyées en partie pour empêcher la désertion qui augmente journellement, et en partie pour y lever des recrues par force. Le premier bruit en a fait exagérer le nombre, et je puis avoir l'honneur d'assurer qu'il n'outrepasse pas celui que j'ai marqué ci dessus. Quelques personnes aux Genevez ont voulu donner quelque chose à manger aux soldats nouvellement arrivés, mais ils doivent l'avoir refusé en disant qu'ils n'osaient rien accepter. Ce qui détruit aussi le bruit répandu qu'ils y étaient venus pour y vivre à discrétion.

Au reste, le nombre des troupes n'a pas augmenté dans le pays, si l'on en excepte le bataillon du Mont-Terrible à Porrentruy, qui se renforce par les recrues qu'on lève.

Les Clubistes de la Prévôté ont envoyé des députés à Porrentruy, pour y célébrer aujourd'hui la fête de la Fédération, etc., etc.

J'espère que mon rapport extraordinaire du 8 du courant soit arrivé au port. Je n'ai pas jugé à propos d'envoyer ce matin un exprès pour Vous apporter cette nouvelle : elle me paraissait jusqu'ici inconséquente pour LL. EE et pour tout le corps helvétique.

(*)

Au quartier général à Delémont, le 9 août 1793,
2^{me} de la République française.

A Monsieur le Commandant des troupes helvétiques
à Bellelay.

Le général me charge de Vous prévenir que les troupes qui viennent d'arriver sur la frontière qui Vous avoisine, n'y sont que pour la tranquillité intérieure, et ne doivent Vous porter ombrage sous aucun rapport, trop jaloux de maintenir la neutralité que nos deux Républiques se sont promise.

J'ai l'honneur d'être avec respect Votre serviteur.

L'adj^t aux adj^{ts} généraux,

GRESSOT.

24 août 1793.

M. Knusli, directeur des postes à Nidau,

Dans tout l'Evêché, comme je viens d'apprendre positivement, il n'y a maintenant que 4 bataillons, et le nombre de ceux-ci ne consiste qu'entre 5 à 600 hommes, et ce nombre diminue journellement par la désertion. Ils sont répartis de la manière suivante. Deux bataillons sont dans les baillages allemands, un est au camp de Delémont; un demi bataillon est au camp des Rangiers et un demi-bataillon est à Porrentruy. C'est Eickmeyer, Mayençais, qui a remplacé M. Vieusseux : il fait des dispositions pour dissiper par force les jeunes gens *ès Py*(^{*)}; mais j'ai lieu de croire qu'il sera entièrement défait, vu qu'ils sont commandés par des officiers impériaux, et par M. le capitaine et chevalier de Rinck; qu'un grand nombre d'eux a servi dans différents régiments suisses en France; que les autres sont exercés sans relâche; que tous sont bien armés et pourvus de munitions; que leur nombre égale celui des Français dans le pays, et tous déterminés à vaincre ou mourir; qu'ils sont dans une excellente position, et enfin, qu'au moment où ils seront attaqués, tous les habitants du pays tomberont de tous côtés sur l'ennemi, sans parler encore d'autres raisons.

Il y a encore un bataillon entre Winckel et Larg dans le Sundgau, près de Lucelle, sur les frontières de l'Evêché.

Hier, on a conduit deux charriots de paille à Glovillier, lesquels on dit destinés pour les troupes qui doivent revenir dans la Courtine de Bellelay. Demain, j'en serai mieux instruit.

Dans l'examen du maire de La Joux, transporté de Delémont à Porrentruy, Rengguer l'accuse d'avoir assassiné le fameux David Frêne, dit « le petit bandit », de Recon-villier, une des colonnes de la République française dans le pays. Sur l'accusation d'avoir été en Suisse, et qu'il ait toujours travaillé contre ladite république, etc., etc., il a répondu : qu'il n'avait jamais fait un pas sans les ordres précis des communautés de la Courtine de Bel-

(^{*)} La première réquisition avait, surtout dans la vallée de Delémont, provoqué une fuite générale des jeunes gens. Les réfractaires s'étaient retirés sur le Mont de Courtétella, à quelque distance de la métairie des *Py*.

l'elay, et que cette dernière est comprise dans la neutralité du corps helvétique, comme il conste par des titres authentiques des Louables Cantons de Berne et de Soleure.

28 août 1793.

M. Alb. Pagan l'ainé, Nidau,

M. le bandelier Vous ayant communiqué la lettre de Clerget, Président du Mont-Terrible (*), et en même temps commissaire du pouvoir exécutif, et une autre de M. le bailli de Thierstein au canton de Soleure, concernant les jeunes gens de la vallée de Delémont assemblés *ès Py*, je n'en parlerai pas, mais j'aurai l'honneur de Vous dire, en peu de mots, comme l'affaire du 27 s'est passée entre ces jeunes gens et les Français.

Eickmeyer fit monter le 26, un bataillon des baillages allemands à Delémont, et ensuite, il prit celui qui y était déjà, avec le demi-bataillon qui était aux Rangiers. Avec ce bataillon et demi, il a attaqué, conduit par des traîtres du pays, les susdits jeunes gens *ès Py* le 27, à 2 heures du matin, qui furent parfaitement bien commandés par un officier impérial, comme plusieurs d'eux m'en ont assuré encore aujourd'hui, et ils se défendirent de même depuis 2 heures jusqu'à 5 heures du matin, où ils furent obligés de se retirer faute de munitions. Sans ce malheur ils auraient sans doute été les vainqueurs. Suivant les rapports de tous côtés, les Français y ont eu plusieurs tués et blessés : les garçons, ni des uns, ni des autres.

Après cette expédition, les Français se sont répandus dans les villages de la vallée de Delémont, où ils ont

(*) Monsieur. Des rassemblements de brigands qui se forment dans la partie de la montagne qui est frontière de la Prévôté, ont fixé l'attention du département, qui vient de requérir le général Eickmeyer de les dissiper par tous les moyens en son pouvoir. Comme il serait possible que dans les expéditions militaires qui auront lieu à ce sujet, nos troupes, peu instruites des limites des deux territoires, poursuivissent les rebelles jusque dans quelque partie du vôtre, je suis chargé de vous prévenir que ce sera sans aucune intention de porter atteinte à l'harmonie du bon voisinage. Il serait même à désirer que l'administration de la Prévôté nous imitât, en chassant loin de ses frontières ces bandes de brigands qui infestent ces contrées. J'ai l'honneur d'être, etc.

Delémont, ce 26 août 1793, l'an 2 de la République française.

CLERGET,

Président et Commissaire du département du Mont-Terrible.

enlevé des hommes, des femmes, et même celles qui étaient enceintes et qui allaitaient, de chaque village 5 jusqu'à 10 personnes, et les ont traînés avec eux ; en même temps ils ont pillé et volé, etc.

Présentement, comme je viens de recevoir des nouvelles assurées, ces jeunes gens, contents de leur premier combat, quoique pour ainsi dire ni armés, ni pourvus de munitions, se rassemblent *sur la montagne d'Undervillers*, environ à une lieue de Bellelay, où l'officier impérial leur a donné rendez-vous pour aujourd'hui. Demain je recevrai d'eux des nouvelles positives.

Au reste, le nombre des troupes dans l'Evêché n'a pas augmenté d'un seul homme. Au contraire, il continue de diminuer par la désertion journalière, et le susdit bataillon venu des baillages allemands est retourné dans ses anciens quartiers, d'abord après cette glorieuse expédition.

A Bellelay, le 9 septembre 1793, à 11 h. du matin.

M. de Watteville, seigneur grand bailli, à Nidau,

Quoique ce matin j'aie prié Monsieur le bandelier de Vous envoyer un exprès pour Vous instruire des avis suivants, je profite maintenant d'un garçon des Genevez qui part pour Nidau, pour s'y laisser engager dans le régiment de Watteville.

Hier, au commencement de la nuit, sont arrivées à La Joux 2 compagnies de volontaires, en tout 105 hommes bien armés : ils doivent être du Sundgau et n'ont point de canons. La compagnie qui est aux Genevez est pour la plus grande partie composée des bannis du Locle, etc., tous très méchants.

Les piquiers, c'est-à-dire les gens armés de piques, faux, etc., qui étaient à Glovillier, sont aussi montés à Saulcy. A St-Brais, il y en a aussi, au nombre de 80, et on vient de m'assurer qu'environ quinze cents de ces gens doivent venir de la Franche-Comté dans les montagnes franches. Le fameux Jourdain, des Genevez, a écrit à sa femme qu'il y viendra ce soir ou demain matin, avec une compagnie de gendarmes.

A Porrentruy, il y a aussi un grand nombre de ces piquiers.

La plus grande partie de ces piquiers sont Alsaciens allemands, et comme ils disent eux-mêmes, royalistes.

8 septembre 1793, à 5 heures après midi.

Cinquante-cinq volontaires français sont entrés aujourd'hui à 3 heures après midi aux Genevez, venant du côté des Breuleux. Ils n'ont point de canons, mais tous sont bien armés, et il y en a très peu parmi eux qui n'aient point d'uniforme.

On ne sait pas encore s'il en viendra aussi dans les autres villages de ce côté.

On a publié aujourd'hui, dans toutes les communes où on ne l'a pas déjà fait la semaine passée, que tous les hommes non mariés, depuis 16 ans jusqu'à 25, doivent partir mercredi, le 11 du courant.

Je sais de très bonne part, qu'on menace d'envahir la Prévôté la semaine prochaine, et ce doit être une des causes de l'arrivée des commissaires à Porrentruy, où ils ont non seulement une liste exacte de tous les hommes mariés ou non, en état de porter les armes, mais aussi de ceux qui sont pour ou contre la révolution française.

Les jeunes gens de la vallée de Delémont étaient encore rassemblés hier à Montsevelier, au nombre de passé 400, mais ils se disperseront sûrement demain et après-demain jusqu'à une meilleure occasion.

Si les Français se renforcent dans ces environs, je ne manquerai pas de Vous en avertir sur le champ par un exprès.

A Bellelay, le 12 septembre 1793.

J'ai l'honneur de Vous envoyer ci-joint copie de la lettre du général provisoire Greffe à M. le Commandant à Bellelay (*). Le premier est un compagnon de Rengguer,

(*) Le général provisoire dans le département du Mont-Terrible à Monsieur Studer, commandant la Sauvegarde de Soleure à Bellelay.

Saignelégier, ce 11 septembre 1793,
2^e de la République une et indivisible.

Citoyen Commandant !

Je m'empresse de répondre sur le champ à la Vôtre de ce jour et de dissiper Vos inquiétudes. Les Français sont trop jaloux de remplir leurs engagements, et particulièrement de conserver l'amitié des seuls républicains qui soient en Europe, pour n'être pas infiniment attentifs sur les démarches que les circonstances nécessitent, et pour ne pas

Lydda, Demars et Gruel. Je redresse le nom du général annoncé dans mon rapport d'hier, mais je confirme ce que j'ai dit de lui (*).

Les deux canons que les Français ont menés avec eux hier matin, de Bassecourt à Lajoux, ont été conduits hier à Saignelégier. Le nombre positif des troupes dans les Franches-Montagnes est inconnu, mais en calculant celui qu'il y a dans chaque village et métairie, et qu'il n'y a

veiller avec un scrupule quelquefois minutieux pour qu'elles ne puissent être mal interprétées. J'ai donné ordre à tous les postes avancés, de vivre avec les Suisses dans la plus parfaite harmonie ; mais le désir de vivre en bonne intelligence avec des voisins que nous aimons et que nous estimons, ne doit pas nous empêcher de prendre toutes les précautions nécessaires, pour empêcher l'entrée dans le Mont-Terrible, à tous les mauvais sujets des départements du Doubs et du Jura, qui, repoussés par les armées de la République, menaçaient de se réunir aux imbéciles fanatiques que des prêtres astucieux ont arrachés de leurs familles, pour en faire une peuplade errante dans les montagnes du Mont-Terrible. J'userai de tous les moyens qui sont en mon pouvoir pour dissiper jusqu'au plus petit rassemblement. Je n'en souffrirai aucun, et l'établissement des troupes sur l'extrême frontière est une des mesures propres à remplir mon objet. Recevez ici l'assurance, M. le Commandant, que je ne négligerai rien en même temps, pour conserver la bonne intelligence qui doit régner entre ces deux nations faites pour s'estimer mutuellement.

Salut et Fraternité.

*Le général commandant provisoirement les troupes de la République
dans le Mont-Terrible,*

GREFFE.

(*) Ce rapport manque au dossier. Par contre, nous trouvons la pièce suivante qui peut le suppléer. C'est un rapport du commandant soleurois à Bellelay au général Altermatt, commandant en chef des troupes de ce canton, daté du 8 septembre 1793, à 10 heures du soir.

« Vers trois heures après-midi il est arrivé aux Genevez environ 50 volontaires (ils sont 65), et il en arrive une compagnie de 105 ce soir vers 9 heures à La Joux. Ceux-ci ont donné ordre à la municipalité de Saulcy d'envoyer des chevaux à Bassecourt pour chercher des canons qui y sont. Nous ignorons s'ils ont dessein de se porter sur Bellelay, ce qu'on peut craindre, d'après les menaces répétées qu'ils ont faites de venir occuper la Prévôté de Moutier-Grandval.

J'ai cru, mon général, devoir Vous prévenir aussitôt de ceci qui pourrait devenir sérieux.

P. S. Il en est aussi arrivé à Sau'cy cette nuit. Tous les villages de la vallée de Delémont en sont garnis, de piquiers surtout. On en annonce beaucoup d'autres par la Franche-Montagne. »

que tout au plus une compagnie dans un endroit, et que celles-ci sont inégales (puisqu'il y en a qui sont de 70 hommes, et d'autres de 100 hommes passé, sans parler de la désertion énorme) on n'y peut compter que 8 à 900 hommes.

Les 83 brigands venus de la Franche-Comté aux Genevez le 8 du courant, en sont repartis ce matin à deux heures, et ils sont retournés d'où ils sont venus.

La ville de Porrentruy et plusieurs villages d'alentour fourmillent d'hommes de la masse levée, de même que la vallée de Delémont. Il est encore impossible d'en apprécier le nombre. J'espère d'en pouvoir parler avec plus de précision l'ordinaire prochain, s'ils ne quittent pas le pays.

Au reste, tous ces hommes sont de la masse levée, et très peu sont armés de fusils, un vent les dispersera.

9 octobre 1793.

Les Français font des retranchements aux Rangiers. Toutes les grânes qu'ils prennent aux habitants sont transportées à Porrentruy, où l'église des Capucins en est déjà remplie.

Le 5, ils ont dépendu toutes les cloches à Porrentruy, et dans presque tous les villages de l'Ajoie, n'en laissant qu'une seule dans chaque lieu. Ces sacrilèges ont même ordonné aux habitants desdits villages de remettre, dans 48 heures, tout ce que leurs curés ont emporté de vases sacrés, etc., même jusqu'aux meubles qui appartenaient à ces curés, sous peine de les faire payer de leur propre bien. Ce dernier a été ordonné par l'instigation de quelques traîtres du pays, lesquels on connaît très bien.

Rengguer et Lémane sont encore aux arrêts.

Toutes les villes, villages, et la plus grande partie des hameaux et métairies sont remplis de Français, soit de volontaires de la masse levée, excepté les Genevez et quelques autres hameaux situés dans cette paroisse.

De Montfaucon à Porrentruy on doit aussi construire une grande route.

Un grenadier du régiment de Watteville qui était le 6 du courant à Bellelay, y a été insulté, comme j'ai été assuré par des témoins oculaires, par onze volontaires

français cantonnés à La Joux, parmi lesquels était un officier. Ces poltrons n'ayant pas voulu lui rendre satisfaction, il a souffleté cet officier, et ensuite chassé à coups de poing lui et ses camarades hors de l'auberge, sans toucher à son sabre. Ce brave homme a servi ci-devant dans les Gardes Suisses : il est de l'Evêché.

Ces héros français dévalisent les passants dont ils peuvent se rendre maîtres.

12 octobre 1793.

Rien de nouveau parmi les troupes françaises dans l'Evêché.

Ce matin, sont arrivées de nouvelles troupes à Fornet-Dessus, à une demi-lieue de Bellelay, et, pour ce soir, on en attend aussi aux Genevez, qui est à la même distance de cette Abbaye.

On a publié dans le pays que chaque particulier doit accuser le nombre de journaux de terre qu'il possède, et qu'il doit payer pour chaque journal deux penaux de graines, mais qu'il ne paiera plus rien, lorsque les dettes de la République seront entièrement payées.

En même temps, on a défendu toute communication et commerce avec les Etats de la Suisse, et même d'aller à l'église hors de la République.

Les religieuses chassées de leurs couvents doivent aussi prêter le serment civique, sous peine d'être arrêtées. Le même serment a été demandé des habitants de la Courtine de Bellelay, mais ils l'ont refusé.

Le 10 du courant, lorsque deux soldats de la Sauvegarde de Soleure à Bellelay, sont allés chercher des noisettes, à un pas hors des limites de cette Abbaye, le commandant de La Joux les a rencontrés et leur a dit de se retirer promptement, sans cela, la patrouille les arrêterait et les conduirait à Porrentruy, et qu'aucun Français n'oserait plus aller sur le territoire neutre. Nonobstant cette défense, il y en a toujours qui viennent à Bellelay, mais pas en si grand nombre comme auparavant.

Il se confirme que le pays de Montbéliard ait été occupé par les Français.

16 octobre 1793.

A M. Knusli, directeur des postes, Nidau,

Hier matin, les troupes (environ 3 compagnies) qui étaient à Saignelégier, dans les Franches-Montagnes, en sont parties et descendues vers Delémont. Par contre, hier au soir, beaucoup de troupes, qu'un avis porte à 800, un autre à 1,500 et un troisième à 2,000 hommes, sont arrivés à Glovillier, qui est un village au pied de la montagne, sur la grand'route de Porrentruy et Delémont à Bellelay, et à trois lieues de distance de cette Abbaye : de là, en est parti ce matin une partie pour aller à Fornet-dessus et à Repevilliers (Rebévelier) sur les frontières de la Prévôté, et à une petite demi-lieue de Bellelay.

Comme je serai demain mieux instruit du nombre de ces troupes, et peut-être aussi de leur destination, j'aurai l'honneur de Vous en informer, par un rapport extraordinaire que j'enverrai par le messenger de Bellelay à Bienne.

Les troupes dont j'ai fait mention dans mon dernier rapport, qui devaient venir aux Genevez, n'y resteront qu'une partie du dimanche, pour empêcher le monde d'aller au service divin à Bellelay, où est leur paroisse.

A Bellelay, le 17 octobre 1793.

Le nombre des troupes françaises arrivées le 15 du courant à Glovillier était de 1,500 hommes de volontaires, dont 800 hommes ont été répartis dans les Franches-Montagnes, à St-Brais, Montfaucon, Saignelégier et dans les hameaux et métairies des environs de ces villages, trois compagnies à Fornet-Dessus, à Repévilliers et au Cerni de Repevilliers, environ 100 hommes aux Genevez, 90 hommes à La Joux pour renforcer ceux qui y étaient déjà, deux compagnies à Undervelier et à Soulce : le reste est demeuré à Glovillier.

Les habitants doivent dépendre les cloches de leurs églises et les amener au chef-lieu du canton.

On assure qu'il viendra encore un plus grand nombre de soldats.

Hier, ont passé ici trois tonneaux d'argent en Suisse, pour y acheter des chevaux.

19 octobre 1793.

J'espère que mon rapport extraordinaire du 17 du courant sera arrivé au bon port.

Je confirme les nouvelles que j'y ai marquées, excepté que les troupes qui auraient dû rester à Montfaucon sont allées aux Bois, vis-à-vis de Renan, dans l'Erguel.

Tout au plus la moitié de ce monde est armée de fusils, le reste seulement avec des piques.

Rengguer et Lémane sont encore aux arrêts à Porrentruy, où il y a un bataillon de volontaires : le reste est la masse levée, comme dans tous les autres villages de l'Evêché.

On continue de fortifier le camp aux Rangiers, où il n'y a présentement point d'autres troupes que 8 à 10 gendarmes.

Les Français ont encore fait passer hier à Bellelay un transport de chevaux venant de la Suisse. Les paysans des cantons de Berne et de Soleure les leur amenèrent en cachette, comme les Français le disent eux-mêmes, dans les villages dépendant de l'Erguel, aux environs de Bienne, etc.

Au reste, il ne s'est rien passé de nouveau depuis mon dernier rapport.

Je viens de recevoir des avis de Belfort, en Haute Alsace, que les lignes de Weissembourg ont été prises par les Impériaux, ce qui y a causé la plus grande consternation.

22 octobre 1793.

La position et le nombre des troupes sur les frontières sont encore les mêmes. Dans l'intérieur, tous les villages et villes sont remplis de ceux de la masse levée, et actuellement, il n'y a que deux bataillons de volontaires dans le pays, l'un à Porrentruy, l'autre à Delémont : ce dernier a dû aller le 19 occuper les retranchements aux Rangiers, mais il n'y était pas encore arrivé le 20, en attendant, il n'y a que huit à dix gendarmes. On y a aussi conduit le 18, deux pièces de 4 & de Lauffon, avec leurs caissons.

Chaque canton ou municipalité, qui comprend depuis 3 jusqu'à 5 communautés doit fournir jusqu'à la fin de ce mois, 6 chevaux de la hauteur prescrite, avec l'équipage

complet, pistolets et 6 paires de bottes, aussi l'avoine nécessaire pour un an.

On continue de prendre les cloches dans les églises, et le cuivre, le bronze et l'airain chez les particuliers. On a taxé les marchandises aux marchands et le vin aux cabaretiers, et ceux qui ne voulaient pas vendre leurs marchandises ou leurs vins ont été pillés à Porrentruy et à Delémont.

La diligence de Bâle a été arrêtée le 18, en descendant : elle n'est pas remontée depuis. Maintenant, elle passe par les cantons de Bâle et de Soleure. Comme son retour de Bâle n'est pas fixé, il interrompra pour un moment l'arrivée de mes rapports ordinaires, mais je tâcherai de trouver un autre canal.

24 octobre 1793.

Je confirme tout le contenu du rapport du 22 du courant.

Le 21, tous les commandants de chaque village où il a des troupes, ont été à Delémont, et depuis leur retour, ils ont plus rigoureusement défendu de sortir hors des terres de leur prétendue république, et toute communication avec les Etats neutres voisins.

1,200 hommes de la masse levée, dont au moins 9/10 sont armés de piques, sont nouvellement entrés le 22 du courant dans l'Evêché, desquels *in circa* 200 hommes ont été envoyés à Montfaucon, dans les Franches-Montagnes, à deux lieues de Bellelay, où auparavant il n'y en avait pas encore, comme je l'ai marqué dans mon rapport du 19.

Aujourd'hui, 25 beaux et jeunes chevaux ont passé ici à Bellelay, pour les Français, et on m'a assuré que ce sont des gens de la Prévôté et de l'Erguel qui vont les acheter clandestinement en Suisse pour leur propre usage, et qui les revendent ensuite aux Français. Ce matin on a aussi fait passer ici 54 bœufs pour les mêmes : c'est M. le Commandant de la Sauvegarde de Soleure à Bellelay qui a vu tant les premiers que les derniers.

Au reste, la position des troupes sur les frontières est encore comme auparavant.

5 décembre 1793.

Je confirme le rapport précédent en tous ses points.

La position et le nombre des Français sur nos frontières sont encore les mêmes. Mais ils viennent de former deux bataillons des quatre dont j'ai parlé dans mon dernier rapport, parce que ceux-ci étaient réduits d'au moins de la moitié de leur force par la désertion. Aujourd'hui, les officiers de ces corps ont assuré qu'ils seront incorporés dans les bataillons de volontaires qui sont aussi presque réduits à rien, tant par l'épée des ennemis que par les maladies et la désertion.

Depuis 5 jours, les Français ont transporté plus de chevaux que jamais hors de la Suisse. J'en ai vu deux transports, un de 60 et l'autre de 46 chevaux, tous bien faits et de 4 à 7 ans, et parmi eux, beaucoup de juments. Ils ont encore toujours leur rendez-vous à Sonceboz et à Tavannes, où on leur amène beaucoup de beaux chevaux de l'Ergau.

Rengguer, depuis sa fameuse expédition de Saignelégier, est allé à La Chaux-de-Fonds, et de là, il s'est rendu au val de St-Imier.

Le Conseil général du département du Mont-Terrible a donné un arrêté à l'imprimerie, mais il n'a pas encore été publié. Je prends la liberté d'en joindre ici une copie (*).

(*) *Arrêté du Conseil général du département du Mont-Terrible du 5 Frimaire an II de la République française une et indivisible.*

Le Conseil général du département du Mont-Terrible étant assemblé, la Société populaire républicaine et montagnarde de la commune de Porrentruy s'est présentée en masse à la barre. L'orateur dit : que par arrêté pris à la séance d'hier, la Société avait déclaré solennellement qu'elle ne reconnaissait plus d'autre culte que celui de la liberté et de l'égalité ; qu'en conséquence, elle se présenterait aujourd'hui en masse au Département, pour l'engager à faire disparaître tous les signes de la superstition et du fanatisme, tant des églises, des chemins et places publiques dans toute l'étendue du département, pour y substituer les emblèmes de la liberté, de la raison et des vertus ; qu'elle se présente à la barre en exécution de son arrêté d'hier, pour solliciter un arrêté du département conforme à ses vœux.

Le Conseil général du département du Mont-Terrible, délibérant sur la pétition, et où le procureur général syndic

Considérant que le républicanisme est incompatible avec les pratiques, au moins oiseuses, auxquelles l'intérêt des prêtres a assujetti les crédules humains ; que le moment est arrivé de conduire les hommes

La résolution prise le 29 novembre passé, par le club de Noirmont étant venue aux oreilles des autres communautés de la Franche Montagne, elles se sont liguées ensemble, de se défendre et de s'assister l'une l'autre, en cas qu'on voudrait attaquer, de quelque manière que ce soit, leur culte ou leurs églises.

Je ne répéterai point ici l'histoire du 1^{er} décembre, de la violation faite par les Français du territoire de Fornet-Dessous dans la Prévôté, puisque M. le bandelier en fait son rapport.

au bonheur par le sentier de la raison et des vertus ; que rien n'est plus impolitique, plus antisocial, que la tolérance d'un culte public quelconque, autre que celui de la *Loi*, de la *Liberté* et de l'*Egalité*,

A arrêté et arrête :

1^o Que tous les signes intérieurs et extérieurs de tous les cultes disparaîtront ;

2^o Les objets en bois qui ne paraîtront pas utiles aux arts, seront brûlés ;

3^o Les objets précieux, dont il sera dressé des procès-verbaux, seront transportés au Département, pour en être disposé conformément à la Loi ;

4^o Les citoyens Bierri et Amweg, administrateurs du directoire du Département, sont nommés commissaires pour surveiller l'exécution des articles ci-dessus dans la commune de Porrentruy ;

5^o Toutes les autorités constituées dans la commune de Porrentruy se réuniront sur le champ au Département, pour assister à la cérémonie civique de la destruction de tous les signes de la superstition et du fanatisme : le président du département abattra la première idole ;

6^o Le citoyen Lénane (le perruquier) est nommé commissaire pour l'exécution du présent Arrêté dans tout le département, et le général sera requis de lui fournir une force armée de 80 hommes, choisis pour la sûreté et la plus prompte expédition de toutes ces opérations ;

7^o Il sera établi un écriteau au-dessus de la porte principale de chaque église, portant ces mots :

TEMPLE DE LA RAISON

8^o Les municipalités veilleront à la conservation des objets précieux qui sont dans les églises : elles sont personnellement responsables de toute dilapidation qui pourrait avoir lieu avant l'arrivée du commissaire ;

9^o Le présent Arrêté, traduit en allemand, sera imprimé et envoyé aux districts, et par eux aux municipalités, pour être lu, publié et affiché partout où besoin sera.

CLERGET, président.

Pour copie conforme, l'atteste :

MOSER, secrétaire général.

Jean GROS, officier municipal.

19 décembre 1793.

Je confirme tout le contenu des rapports des 14 et 15 du courant.

Le nombre et la position des Français sur nos frontières sont encore les mêmes. Ils ont reçu l'ordre précis d'être toujours prêts à partir, au même moment que l'ordre en arrivera.

L'hôpital nouvellement établi à Saignelégier (voir le rapport du 8 décembre) est déjà tout rempli de malades.

N. B. — La sortie de chevaux de tous les coins de la Suisse pour la France, continue journellement d'une manière étonnante. Toute la Prévôté est en mouvement pour la favoriser et augmenter, etc. : le rendez-vous est toujours à Tavannes.

Par contre, les Français perdent un grand nombre de chevaux à Vesoul, etc. On attribue cette mortalité au manquement et aux mauvais fourrages.

2 janvier 1794.

Je confirme tout le contenu de mon dernier rapport.

Il n'y a point de changement parmi les troupes sur nos frontières.

Dans chaque communauté du département du Mont-Terrible, on vient de recevoir l'ordre que les parents qui ne feront pas rentrer leurs fils émigrés, ou qui ne prouvent pas qu'ils aient fait tout leur possible pour les faire retourner, seront emprisonnés et leurs biens confisqués.

Les six hommes de la Prévôté arrêtés à St-Hippolyte sont de retour, après qu'ils ont eu payé 400 fr de France. On sait aujourd'hui positivement qu'ils ont été arrêtés, non pour avoir coupé les queues à des chevaux, comme les commissionnaires français à Tavannes avaient divulgué, mais parce que ceux-ci leur avaient donné un faux passeport, qui était de la Régence de Montbéliard du mois de mai dernier, et seulement pour un de ces commissionnaires et son domestique. Ils prétendent maintenant une indemnisation de ces commissionnaires.

Depuis mon dernier rapport, ces commissionnaires n'ont point envoyé de transports de chevaux, mais de-

main il en partira un grand de Tavanne, dont la plus grande partie consiste en beaux chevaux d'Algau, de l'autre côté du Rhin.

L'Abbaye de Bellelay a reçu le 31 du mois passé, un Arrêté du départemet du Mont-Terrible, que ses biens situés dans ce département lui sont assurés, parce qu'elle jouit de la neutralité du Corps helvétique. et qu'elle peut en jouir suivant les lois.

On ne sait pas encore ce que fera Rengguer, avec ses prétentions de se dédommager sur ces biens, dont j'ai eu l'honneur de faire mention dans mon rapport du 22 du mois passé (*).

Le cours des postes a recommencé d'être si irrégulier que je ne sais pas encore de quelle manière il s'arrangera. En attendant, j'enverrai mes rapports ordinaires toujours à Sonceboz.

5 janvier 1794.

Je confirme tout le contenu de mon précédent rapport.

Depuis ce temps, il n'y a point eu de changement parmi les troupes sur nos frontières.

La disette de grain et particulièrement celle du beurre, se fait sentir dans l'Evêché. Par cette raison, on vient d'ordonner dans les Franches-Montagnes, que chaque communauté doit envoyer à Porrentruy, toutes les semaines, 70 $\frac{1}{2}$ de beurre.

Depuis mon dernier rapport, les Français n'ont fait partir de Tavanne que deux transports de chevaux, le 3 et le 5, dont le premier était considérable. Les habitants de l'Evêché sortent autant de chevaux qu'ils peuvent, et les vendent ensuite aux commissionnaires français à Tavannes pour de l'argent comptant.

Pendant la nuit du 1^{er} au 2 du courant, on a assassiné un homme, de Roche, qui retournait chez lui, entre ce village et Môtier, et on l'a ensuite jeté dans la Birse.

La même nuit, on a tiré par la fenêtre d'une maison à Courcelle, aussi dans la mairie de Môtier, sur trois garçons, dont un a eu une jambe fracassée ; on désespère de sa vie. Les deux autres n'ont eu que leurs habits

(*) Ce rapport ne figure pas au dossier.

troués par les dragées. Un quatrième qui survint après le coup donné, voulut entrer dans cette maison pour voir qui avait tiré, fut assommé en mettant le pied dans la cuisine, par les deux fils de la maison : à la fin, il put encore se sauver,

9 janvier 1794.

Je confirme tout le contenu de mon dernier rapport.

Jusqu'ici, il n'y a point de changement parmi les troupes sur nos frontières. Beaucoup de monde est infecté de la gale.

Depuis mon dernier rapport, les Français n'ont envoyé qu'un seul transport de chevaux de remonte, le 6 du courant, de Tavannes, et le même jour, un de bœufs gras, venant de la Suisse.

On débite à Porrentruy que Rengguer doit faire conduire plusieurs mille sacs de grain, de la Bourgogne dans l'Evêché. On en saura bientôt la vérité.

On vient de demander de nouvelles contributions en avoine, et au cas qu'on n'en aura pas, il faut le payer, ce qui fait pour la seule communauté de Saignelégier, une somme de 2,500 fr de France.

Dans toutes les communautés de l'Evêché, les officiers municipaux font actuellement la visite domiciliaire et s'ils trouvent qu'un homme ait deux paires de souliers et plus, on ne lui en laisse qu'une : aussi s'approprie-t-on tout le cuir non encore travaillé. On agit de même par rapport aux chemises d'hommes, on ne leur en laisse que 3 ou 4.

Toutes les religieuses qui jusqu'ici, ont demeuré chez leurs parents dans l'Evêché, sont arrivées la nuit passée à Bellelay, parce qu'on veut leur faire prêter le serment civique, et en cas de refus les enfermer, comme on vient déjà de faire à celles de Bèfort, etc.

Les Jacobins prévôtois recommencent à devenir insolents.

14 janvier 1794.

Je confirme le contenu de mon dernier rapport, après y avoir rectifié l'article des contributions : il faut payer deux penaux de froment, pour chaque journal de champ.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes. Les Français font courir le bruit qu'ils veulent passer le Rhin à Huningue, pendant le cours de cette semaine.

Depuis mon dernier rapport, on a amené du grain de la Franche Comté, lequel est déchargé dans les greniers à Porrentruy, et uniquement destiné pour les troupes. On en doit y mener 2,000 sacs.

La sortie des chevaux continue toujours. Les Français font acheter en Suisse et ici, par des sujets de l'Evêché et par d'autres, beaucoup de bœufs qui ont seulement un bon enbonpoint, les gras étant trop rares.

Le 11 du courant, les mêmes ont mené plusieurs tonneaux remplis d'écus neufs, lesquels on dit être de la nouvelle fabrication, à Sonceboz.

Un garçon émigré, étant rentré le 9 du courant, pour profiter de l'amnistie promise, le fameux Jourdain, des Genevez, un des chefs des rebelles, tant de l'Evêché que de la Prévôté, aujourd'hui brigadier des gendarmes, a voulu le saisir. L'oncle de ce jeune homme lui a parlé de cette amnistie : alors, le scélérat le jeta par terre et le perça de sang-froid : il en mourut quelques moments après. Heureusement, le garçon a pu se sauver. Tous les autres émigrés qui sont retournés chez eux, ont sur le champ été conduits à l'armée. Demain 15, on vendra à Delémont, les biens de Monseigneur de Rinck.

Le chevalier de Gléresse (*), ce fils dénaturé, est aux arrêts à Dijon, où il doit rester jusqu'à la paix. Madame sa mère est encore aux arrêts, chez elle, à Porrentruy, gardée par un gendarme, lequel elle est obligé de nourrir et à lui payer 30 sols par jour.

On a pris tous les biens à M. de Landenberg, bailli à Florimont, parcequ'il était riche et n'avait point d'enfants, et on a promis de lui payer annuellement 2,000 ₣ de pension.

Le cours des postes étant actuellement réglé, j'aurai l'honneur d'envoyer à l'avenir, chaque mardi et vendredi

(*) Ce jeune homme, dernier descendant d'une des grandes familles de la noblesse de l'Evêché, s'était déclaré pour la Révolution. La douairière de Gléresse sa mère, pour échapper aux vexations révolutionnaires, se réclama de sa qualité de bourgeoise de Berne et de Fribourg, et par l'intermédiaire de l'Avoyer de Berne, elle put se retirer dans son hôtel de Neuveville.

soir, mes rapports à Sonceboz, lesquels doivent arriver à Bienne, le mercredi et le samedi à midi. Dans un cas intéressant, j'en enverrai un autre le dimanche au soir, lequel arrivera à Bienne aussi à midi, et dans un cas urgent, j'enverrai sur le champ un exprès jusqu'à Nidau.

21 janvier 1794.

Je confirme le contenu de mon dernier rapport.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières.

Le 18 du courant, les Français ont transporté 182 chevaux de Tavanne par Bellelay et le 19, encore 42.

Outre le grand nombre de bœufs gras achetés en Suisse par les commissaires français, à Tavanne, et par leurs agents, ils en veulent encore acheter quelques mille en Suisse, comme on m'a averti de bonne part.

Le 20, les gendarmes ont pillé et dévasté d'une manière indécente l'église de St-Ursanne : le même sort attend toutes les autres églises du pays.

On vient d'établir un tribunal révolutionnaire, composé de Moreau, ci-devant lieutenant baillival de Delémont, président, et de 3 autres scélérats français : il accompagnera la guillotine ambulante, qui fera le tour du pays, de village en village, pour exterminer tous ceux qu'on ne croit pas être bons patriotes. Ce tribunal infernal commencera ses opérations à Porrentruy, où les prisons regorgent déjà de ces malheureux destinés au supplice, parmi lesquels se trouve entre autres, M. Farine, ci-devant maire et lieutenant baillival de Saignelégier (un des plus braves et plus dignes hommes) parce qu'il n'a pas dansé à la fête de la reprise de Toulon ; mais son crime principal est d'être riche.

Les calamités de ce malheureux pays vont seulement commencer.

Je viens d'être instruit qu'on a transporté environ 400 blessés à Porrentruy.

On va confisquer tous les biens des pères et mères des émigrés.

24 janvier 1794.

Je confirme tout le contenu de mon dernier rapport.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières.

Les maires de toutes les communautés ont reçu l'ordre de se rendre à Porrentruy. On n'en sait pas encore la raison.

On vient de défendre, sous de fortes peines, tant aux militaires qu'aux habitants, de sortir hors du territoire de la république, soit avec ou sans passeports.

On vient d'ordonner de nouveau et très sérieusement, de partager les biens communaux, et au cas qu'on en ait de trop, de ne les vendre qu'à la Nation.

On dit que la seconde réquisition (c'est-à-dire tous les hommes mariés ou non, depuis l'âge de 25 ans jusqu'à celui de 35) doit marcher, ce qui fait que l'émigration recommence.

Le 22 du courant, les Français ont mené un charriot d'argent à Tavanne.

Hier, le 23, et aujourd'hui, beaucoup de chevaux sont arrivés de la Suisse à Sonceboz et à Tavanne, qui en repartiront demain pour Vesoul.

Les commissaires français assurent que LL. EE. de Berne leur avaient donné permission d'acheter encore 600 bœufs gras dans leurs Etats.

Au commencement de cette semaine, on a amené de l'Alsace, plusieurs charriots chargés de blessés à Porrentruy.

On continue de transporter de l'Evêché beaucoup de foin du côté de Strasbourg, chaque particulier étant obligé d'en livrer un quintal, par journal de pré, et autant de paille, que chacun en peut manquer. Ce transport se fait aux frais des communautés.

Au commencement de cette semaine, deux hommes du canton de Fribourg ont été chez les chefs des rebelles à Porrentruy, pour y tramer un projet infernal, où il s'agit d'une insurrection dans ce canton. Mon ami n'a pas pu découvrir d'autres détails, parce qu'il faut être extrêmement circonspect.

Quoique ma commission ne s'étende pas de parler des affaires des autres cantons, je crois être un devoir sacré

pour moi d'en faire mon rapport pour avancer le bien et empêcher le crime, autant qu'il dépend de moi, afin que l'humanité déjà trop souffrante, ne soit pas plongée dans de nouveaux malheurs et plus étendus.

4 février 1794.

Je confirme le contenu de mon dernier rapport.

Le général Greffe qui commandait jusqu'ici la division des troupes françaises dans l'Evêché, est parti pour l'armée sur le Rhin ; il a été remplacé par un autre dont le nom ne m'est pas encore connu. Il fut attendu ce soir à La Joux.

Les troupes arrivées sur la fin de la semaine passée à Soulce et à Undervellers sont venues de Laufon : 30 hommes en sont désertés pendant la route, de cette ville à Delémont, et la première nuit de leur arrivée à Soulce, encore 6, et depuis lors, tous les jours un ou deux. En général, la désertion règne beaucoup parmi les troupes dans le pays, même à Porrentruy.

Le 1^{er} du courant, les Français ont fait conduire 30 bœufs gras de la Suisse, par Bellelay. Le 3, ils ont fait passer 152, et aujourd'hui encore 234 chevaux par la même route.

Hier 3, le tribunal révolutionnaire établi à Porrentruy a fait guillotiner le forestier de Bonfol, sous l'acclamation de la populace : « Vive la République ! » pour avoir dit que les Impériaux viendront dans peu chasser les Français de l'Evêché.

Et ce matin, on y a fait des préparatifs pour exécuter de la même manière encore sept personnes, parmi lesquelles est une femme.

Par contre, l'ancien lieutenant baillival et maire Farine, de Saignelégier, a été relâché. Il doit avoir financé une bonne somme.

Dimanche, le 2, on a arrêté un grand nombre de personnes qui ont voulu aller à l'église de Bellelay, et on les a conduites à Porrentruy.

Les troupes cantonnées jusqu'ici à Fornet-dessus, à une demi-lieue de Bellelay, ont aujourd'hui reçu l'ordre d'aller à Saignelégier, et un pareil nombre de ce village doit les remplacer.

Ce soir, à 4 heures, j'ai reçu l'avis de Porrentruy que les officiers et les chefs des enrégés y disent que dans trois semaines, les Français entreront en Suisse par trois différents passages.

On assure qu'il y ait 86 personnes arrêtées à Porrentruy, parmi lesquelles sont 45 des paroisses de Saignelégier et des Breuleux, qui doivent être jugées par le tribunal révolutionnaire.

Les rebelles du Val de St-Imier ont envoyé la semaine passée, un député à Paris.

M. le bandelier m'a chargé d'insérer ici qu'il avait eu l'honneur d'adresser une lettre, le 23 janvier, tant à S. E. M. le haut inspecteur, qu'au seigneur grand bailli à Nidau, et qu'il doutait qu'elles fussent arrivées à destination.

7 février 1794.

Je confirme le contenu de mon dernier rapport, après y avoir ajouté que le chasseur de Bonfol ayant été exécuté à Porrentruy, personne ne l'a plus été.

Le 5 du courant, les troupes cantonnées à Fornet-dessus et à Saulcy, ont été échangées par celles qui étaient à St-Brais, sur la plainte de la municipalité de Saulcy, que cette horde y commettait tout le brigandage possible.

Le nouveau général, dont je ne sais pas encore le nom, n'a pas été à La Joux le jour qu'on l'y attendait.

La désertion continue toujours, non seulement parmi les troupes qui sont dans l'Evêché mais aussi dans l'armée sur le bas Rhin ; 14 déserteurs de cette dernière, ont passé hier par Bellelay en deux bandes ; lesquels ont assuré unanimement que plus d'un tiers de cette armée est à l'hôpital, et que presque tous y meurent, et ceux-ci font place à de nouveaux malades et que le pain et les autres vivres, excepté l'eau-de-vie, y sont très rares.

Pour le moment, il n'y a point d'autres nouvelles parmi les troupes de l'Evêché.

Dans mon rapport du 14 janvier dernier, j'ai fait mention qu'on avait amené du grain à Porrentruy, et qu'on y en amènerait 2,000 sacs de la Franche-Comté ; mais cette quantité s'est réduite à environ 500 sacs. Ce grain consiste en un mélange de froment d'orge et d'avoine.

Le justicier *La Reussille*, de Tramelan, un des plus enragés rebelles de l'Erguel, est à Porrentruy depuis le 2 du courant, où il a assisté déjà deux fois de suite au Club, où il a vomi des atrocités, etc., non seulement contre le Louable Corps helvétique en général, mais aussi contre les Etats Suisses limitrophes de l'Erguel en particulier : outre cela, il a eu des conférences fréquentes avec Boillot, président du district de Porrentruy, et d'autres chefs.

On vient d'imprimer à Porrentruy une feuille périodique intitulée : « Le Montagnard du Mont-Terrible à ses Amis des Campagnes », elle paraîtra trois fois par mois. Le premier numéro contient une préface signée Boillot, remplie d'invectives et de calomnies contre le Prince, et que le but de l'Empereur est d'incorporer l'Evêché à l'Alsace, qu'il gardera pour Lui, et le traitera en despote, etc., etc. Le reste est une relation forgée des atrocités que les troupes allemandes doivent avoir commises en Alsace, et lesquelles elles commettront aussi, lorsqu'elles entreraient dans ce pays.

Je n'ai reçu que le 5 au soir, les ordres donnés le 31 janvier dernier concernant les deux Fribourgeois ; et d'abord, j'ai envoyé le lendemain un homme intelligent et de la plus grande confiance à mon ami de Porrentruy, pour prendre chez lui toutes les informations et renseignements possibles à ce sujet. Je compte qu'il pourra être de retour le 8 au soir, et j'aurai l'honneur de faire mon rapport du résultat suivant l'exigence du cas, ou par un exprès, ou par la première poste le 9 du courant.

9 février 1794.

Mon exprès étant revenu de Porrentruy, m'a rapporté ce qui suit :

« Les deux hommes dont il est question, sont de la partie française du canton de Fribourg, mais leurs noms et leurs demeures sont inconnus. Ils ont été à Porrentruy les 20 et 21 janvier dernier, car le 22 on ne les y a plus vus. Le premier jour, un d'eux a dit discourсивement : « Nous sommes aussi à la veille d'une insurrection dans le pays de Fribourg, mais il nous faut de l'assistance. » Ce sont ces mots qui ont excité l'attention de mon ami. Ils ont été chez Rengguer, et plusieurs fois chez Boillot,

de BÉFORT, président du district de Porrentruy, qui y dirige aujourd'hui les affaires. Celui-ci les a envoyés chez Bernard, représentant du peuple, qui, après un entretien secret qu'il a eu avec eux, a dit à quelques personnes : « Il faut tenir en respect les aristocrates suisses par leurs propres gens. »

C'est tout ce que j'ai pu apprendre de ces gens-là. Mon ami m'a fait savoir qu'il ferait tout son possible, pour tâcher de découvrir tant leurs noms que les lieux d'où ils sont, et quelques détails de leurs entretiens avec les susdits et autres.

Au reste, j'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon rapport du 7 du courant.

14 février 1794.

Je confirme tout le contenu de mon dernier rapport, et que les troupes cantonnées dans la basse vallée de Delémont, sont descendues sur le Rhin.

Le nouveau général s'appelle Michaud, le même qui a été longtemps commandant à Delémont il y a un an, lequel on a vu partir alors avec regret.

Les Français ont mené beaucoup de chevaux de remonte, par Bellelay, pour Vesoul, les 12, 13 et 14 du courant. Audit Bellelay sont arrivés ce soir 14 paires de bœufs de la Suisse, tous peuvent passer pour gras.

Les commissaires français à Tavanne ont envoyé un voiturier de ce village à Vesoul pour y charger de l'argent : cette voiture est attendue pour demain.

Le tribunal révolutionnaire se rendra de Porrentruy à Delémont, pour y juger les personnes arrêtées.

On doit amener à Porrentruy encore 500 malades de l'armée en Alsace.

On a découvert un assez grand nombre de faux assignats dans la Prévôté de Motier.

Le chirurgien Abram Chopard et sa femme Anne Girod, à Pontenet, déjà connus par mes rapports des mois d'octobre, novembre et décembre de 1792, et par ceux de 1793, qu'ils faisaient alors et depuis, tout leur possible pour faire entrer les Français dans la Prévôté — que lui, a fait, pour cet effet, plusieurs voyages à Porrentruy et à Delémont ; — qu'ils sont ennemis jurés de tout gouver-

nement légitime ; — qu'ils ont, à chaque occasion, vomi des injures contre LL EE. ; — qu'ils étaient les chefs des rebelles de ce pays ; — que c'était chez eux que se rassemblaient les petits bandits, le greffier Bueche, les Boillat, etc., etc. ; qu'ils ont menacé l'année passée, de mettre le feu au village de Pontenet, parce que tous les habitants étaient alors portés pour la bonne cause, etc., etc, viennent de mettre le comble et le sceau à leurs forfaits, en mettant et eux-même, le feu dans leur propre maison, dans la nuit du 4 au 5 du courant, après avoir sauvé, depuis trois semaines, nuitamment, leurs meilleurs effets hors du pays, ou chez leurs adhérents ici, pour payer tous leurs créanciers à la fois : ce sont leurs termes.

Comme ces scélérats sont dangereux à toute la société, et qu'ils veulent aller en Suisse, se plaindre de leur malheur, pour y tromper les âmes compatissantes et charitables, j'ai cru devoir en prévenir. La femme s'est déjà rendue lundi, le 10 du courant, à la Neuveville, au lac de Bienne, où son mari l'a suivie ce matin.

Dans le Mont-Terrible, personne n'ose plus aller d'un village à l'autre sans un passeport de la municipalité.

11 mars 1794

Je viens de recevoir des avis certains de Porrentruy, que les femmes s'y sont attroupées le 6 du courant, parcequ'elles avaient appris qu'on enterrait clandestinement, pendant la nuit, des soldats dans le jardin du Collège, et qu'elles ne voudraient pas souffrir qu'on les enterre dans la ville, ce qui a effectué qu'on les enterre maintenant à Lorette, qui est à dix minutes éloigné de la ville. Journallement, il y meurt 12 à 13 soldats, tous de la même maladie et, depuis le 6 du courant, aussi trois bourgeois en sont morts : le médecin Millard qui doit avoir traité les soldats, en est aussi attaqué.

Tous les jours on transporte à Porrentruy des soldats malades de Bèfort : audit Bèfort, meurent au moins 15 soldats par jour, aussi tous de la même maladie.

Environ la moitié des soldats cantonnés dans les villages sur nos frontières, ont reçu un congé de 3 semaines pour pouvo r ensemençer leurs champs chez eux.

Depuis le 8 jusqu'au 10 du courant, plus de 500 bœufs et vaches ont passé par Bellelay : on les a placés dans les villages aux environs de Porrentruy.

Depuis que la sortie du bétail est défendue dans le canton de Berne, les Français sont allés en acheter en Erguel, autant qu'ils en ont pu trouver, et ensuite, ils veulent venir dans la Prévôté pour y faire le même négoce.

Les Français se proposent de faire un camp au-dessus du village de Devilier jusqu'aux Rangiers ; pour cet effet, ils y ont déjà fait couper les arbres. Mais pour garnir ce camp, il faudra plus de troupes qu'il n'y en a dans l'Evêché.

Moreau, président du tribunal révolutionnaire, a été envoyé à Soleure par le directoire du département du Mont-Terrible : on n'en connaît pas le sujet. Le lendemain, le même directoire a envoyé un exprès avec un paquet de lettres à M. Barthélemy et une lettre à LL. EE. de Zurich.

14 mars 1794, au soir.

Je confirme le contenu de mon dernier rapport.

Le reste des canoniers, car un grand nombre en est déserté, est parti de Porrentruy à l'armée du Rhin.

Il n'y a point d'autres nouvelles parmi les troupes sur nos frontières.

Par un décret de la convention nationale, le pauvre Evêché est obligé de payer une grande somme en argent et de fournir 12 mille paires de souliers, 10 mille chemises, 6,000 pantalons, vestes, redingotes, chapeaux, etc., etc., outre cela, chaque commune encore un char avec 4 chevaux et 2 hommes pour mener du foin, etc., à l'armée du Rhin.

Les maladies et la mortalité continuent à Porrentruy et à Belfort, parmi les soldats.

Le 13 au soir, un char chargé de 8 tonneaux d'argent, a passé par Bellelay pour Tavanne

Les Français ont acheté hier, à la foire de Malleray, beaucoup de chevaux et 48 bœufs ou vaches, et si l'argent serait arrivé plus tôt, ils en auraient acheté davantage.

Il y a des Prévôtois qui font la contrebande des che-

vaux dans le Mont-Terrible pendant la nuit, à main armée.

Je viens d'apprendre que les Français ne passeront plus tant avec leurs chevaux par Bellelay, mais ils iront de Morgenthal, au dessous de Soleure, par Bâle, en Alsace.

19 mars 1794, à 5 heures du matin.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières, excepté que la plus grande partie du 6^e bataillon du Doubs, entièrement du monde de la première réquisition, sa première composition ayant été totalement détruite jusqu'à 4 hommes, au mois de novembre, en Alsace, et qui, depuis sa seconde érection, a cantonné à Delémont et dans ses environs, est déserté.

Jusqu'ici, je n'ai pas pu avoir d'autres renseignements concernant Abram Courvoisier, dit Voisin, du Locle, qu'il va souvent à Porrentruy chez les enragés, et de là, à Sonvillier.

Par contre, j'ai des avis certains que les Français envoient de Porrentruy, des agents et émissaires dans plusieurs cantons de la Suisse pour y fomenter des troubles et des mécontentements contre les Souverains légitimes, et que plusieurs individus qui ont conduit de la Suisse des bœufs et des chevaux, ont été chargés dans la même ville des imprimés incendiaires, pour les porter dans leur patrie.

Tous les parents des émigrés de Porrentruy y ont été arrêtés

Le 14 au soir, les Français ont fait passer 300 bœufs à Bellelay ; le 16 au matin, encore 72 et 70 chevaux, le 18, encore 50 bœufs.

Les Prévôtois roulent de tous côtés pour procurer des chevaux et des bœufs aux Français, prétextant de les acheter pour leur propre usage. Le 17, encore, un char chargé d'argent a passé par Bellelay pour Tavanne.

M. le chancelier Boyve, de Neuchâtel, a fait faire sous main, par le canal de différentes personnes, des recherches d'anciens titres qui se trouvent dans différentes

communes, tant en Erguel qu'en la Prévôté, qui peuvent avoir rapport de ce que le premier pays a été incorporé à l'Evêché de Bâle.

2 avril 1794, à 5 heures du matin

Je confirme tout le contenu de mon dernier rapport.

Les plus beaux hommes de ce bataillon qui était depuis quelque temps sur nos frontières, sont partis le 29 du mois passé, pour être incorporés dans la cavalerie, et les compagnies ont été portées à 104 hommes chacune par des gens de la première réquisition de la Franche-Comté.

Dans les trois villages de la courtine de Bellelay, c'est-à-dire aux Genevez, à La Joux et à Fornet-dessus, il y a maintenant trois compagnies complètes, ou 312 hommes qui font jour et nuit de fortes et fréquentes patrouilles par tous les sentiers, pour empêcher le monde de sortir du département.

Dans l'intérieur du pays, il n'y a, en ce moment, que quelques gendarmes.

Le 31 mars après midi, les Français ont passé à Bellelay avec un char chargé de 8 tonneaux d'argent pour Tavanne et Sonceboz, et le lendemain, les commissaires de cette nation sont partis pour la Suisse, y faire des emplettes de chevaux. A Vesoul, d'où cet argent est venu, le trésor en est encore bien garni.

Le 1^{er} du courant, les Français ont fait passer 148 chevaux par Bellelay, pour Vesoul.

Depuis le commencement du mois de février passé, jusqu'à la fin de mars, les Français ont fait passer par Bellelay, en tout, 7,400 bœufs ; mais ce n'est pas l'unique passage dont ils se sont servis.

5 avril 1794.

Je confirme le contenu de mon dernier rapport, après y avoir ajouté et rectifié ce qui suit : qu'il y a encore des troupes dans l'intérieur et que les soldats, dernièrement arrivés sur nos frontières, sont du district de Belfort.

Le général et l'agent du pouvoir exécutif qui sont dans le département du Mont-Terrible, ayant appris que le prince (c'est-à-dire le prince-évêque de Bâle — je répète

mot pour mot mes avis authentiques), entretienne près de 1,500 hommes, dans les environs de Bienne, ils ont écrit tant au comité de sûreté générale qu'à M. Barthélemy, pour les en prévenir, et que ce dernier s'en plaigne à LL. EE. de Berne. Les mêmes ont dit réitérativement qu'on renforcerait pour cette raison les troupes sur les frontières de l'Erguel et de Bellelay de deux bataillons, pour empêcher toute surprise. Les commandants sur nos frontières disent aussi que les troupes seront renforcées sans faire mention du nombre, et ils ajoutent que ces troupes seront relevées par d'autres, tous les 15 à 20 jours, pour les empêcher de faire des liaisons avec les habitants.

Sur ces mêmes frontières, ils se proposent de construire des corps de garde tout proche des limites.

La désertion continue encore à Delémont et plus bas.

La cherté, ou plutôt la disette augmente de jour en jour dans le Mont-Terrible.

Les négociants de Bienne continuent toujours d'envoyer du riz à Delémont. Je ne connais pas les maisons qui font ce commerce.

9 avril 1794, à 4 heures du matin.

J'ai l'honneur de confirmer tout le contenu de mon dernier rapport qui n'est pas contredit par celui-ci.

Les soldats sur nos frontières n'avaient pas reçu depuis sept jours, ni pain, ni viande, ce qui en fit désertier et retourner chez eux un grand nombre.

Le nombre des troupes s'augmente sur nos frontières. Le 7 du courant, 200 hommes de la Côte-d'Or sont arrivés à St-Ursanne et autant du département, à St-Brais et ceux-ci doivent encore être suivis de 3,000 hommes. Tous les avis disent qu'on veut faire un camp aux environs *des Bois*, sur les frontières de la principauté de Neuchâtel et de l'Erguel. Les canons pour ce camp sont, dit-on, déjà arrivés à Maïche, en Franche-Comté, vis-à-vis des Bois. Et de ce camp, on tirera un cordon tout le long de l'Erguel et de la Prévôté. Les officiers et autres personnes en place assurent qu'ils veulent s'emparer de la susdite principauté de Neuchâtel, de l'Erguel, de la Prévôté et de Bellelay, avant la fin du mois.

Les avis de Porrentruy portent que les chefs et les rebelles de l'Erguel y aient demandé la réunion de leur pays au département du Mont-Terrible.

A Cumance (les Communances), dans la paroisse de Montfaucon, à deux lieues de Bellelay, vient se manifester la maladie contagieuse qui a régné pendant quelque temps, l'hiver passé, en Franche-Comté d'où elle fut apportée par un homme de ce hameau, qui en mourut dimanche, le 6 du courant ; deux autres qui ont visité ce dernier pendant sa maladie, en furent aussi atteints et obligés de s'aliter, dès leur retour chez eux. Les symptômes en doivent être les mêmes que ceux de la maladie en question. J'ai donné commission de m'avertir de ce qui s'en suivra.

Les gendarmes qui étaient à Besançon et dans son district, en sont partis pour la Vendée.

Rengguer doit vendre sous main tout ce qu'il peut, depuis que Gobel, l'oncle de sa femme a été arrêté à Paris.

Les marchands Moser, Köhlin, etc., de Bienne, continuent d'envoyer beaucoup de riz par la Prévôté, aux Français à Delémont.

Les chevaux et les bœufs recommencent aussi de sortir de la Suisse et de passer par Bellelay.

Il y a actuellement passé 180 prisonniers de tous états, à Porrentruy.

12 avril 1794.

Comme l'on ne peut plus sortir de la République française, les deux ou trois personnes qui peuvent se glisser dehors, répandent tant de faux bruits qui se contredisent en partie d'une manière frappante, ou qui ne sont pas probables, de sorte qu'il m'est impossible de savoir quelque chose de probable sans y envoyer quelqu'un de confiance, et cela est encore difficile. J'ai été obligé de faire ce dernier hier, après des bruits alarmants qu'on avait amené beaucoup de canons et de chars de munitions sur nos frontières.

Maintenant, je sais que le nombre des troupes arrivées dernièrement à St-Brais et à St-Ursanne, ne consiste qu'en quelques hommes ; que le nombre de celles-ci dans

les autres villages, tant sur nos frontières que plus en arrière, a diminué de plus de la moitié depuis huit à dix jours par la désertion ; que ni canons, ni munitions ne sont arrivés sur nos frontières ; que les officiers *disent seulement* qu'ils attendent encore deux bataillons.

Je confirme le reste de mon dernier rapport.

La maladie dans la paroisse de Montfaucon, dont j'ai fait mention dans mon dernier rapport, n'a pas eu de suite jusqu'ici.

Le 9 du courant, on a encore fait passer 40 chevaux et 42 bœufs par Bellelay.

Les Rudolph de Zurzach sont encore à Sonceboz, où ils attendent des bœufs de la Suisse.

25 avril 1794.

J'ai l'honneur de confirmer tout le contenu de mon dernier rapport

Comme le nombre des soldats s'est tant diminué sur nos frontières, quelques officiers sont allés dans le district de Belfort d'où le bataillon est tiré, pour tâcher de faire retourner les soldats à leurs postes respectifs, qu'ils ont abandonné sans congé.

Il n'y a point d'autres nouvelles parmi ces troupes.

Les Jacobins de la Prévôté qui demeuraient jusqu'ici à La Chaux-de-Fonds et au Locle, contre lesquels le gouvernement de Neuchâtel a lâché des prises de corps, sont de retour dans leur dite patrie, pour y augmenter le nombre déjà assez grand des séditieux.

Le 23 du courant, les Jacobins de la Chaux-de-Fonds et du Locle ont envoyé, aux Français, par la Prévôté, environ 1,000 paires de souliers par le grand roulhier de Brodhag, directeur des postes dans l'Evêché de Bâle.

Je viens d'apprendre de bonne source, que deux Français venant de Paris par le Mont Terrible, sont allés dans le Pays de Vaud, lesquels on m'assure d'être des émissaires. Un doit s'appeler *Etienne Morizot*, d'environ 50 ans, de 5 pieds, 2 à 3 pouces : il porte perruque, des yeux noirs, le menton fendu et la barbe noire, portant un couteau de chasse garni d'argent ou argenté, des pantalons, des souliers et un haut chapeau rond ; il a de l'argent avec lui, se disant échappé des prisons de Paris,

où il a été détenu à cause de son royalisme. Il dit d'avoir connaissance avec le directeur des postes à Morges, avec lequel il avait entretenu une correspondance. Le nom, etc., etc., de l'autre me sont inconnus.

25 avril 1794.

J'ai l'honneur de confirmer tout le contenu de mon dernier rapport, en y ajoutant, que le riz sorti dernièrement de Bienne, a été transporté, ce jour-là, jusqu'à Villeret. dans le Val de St-Imier, d'où il sera transporté à Saignelégier, etc.

Les Jacobins de la Chaux-de-Fonds et du Locle ont envoyé le 23 du courant par la Prévôté, environ mille paires de souliers aux Français, par le grand roulier de Brodhag, directeur des postes dans l'Evêché. Je ne connais pas le nom de ceux qui les ont expédiés, mais le messenger voiturier Gagnebin de Renan, qui mène les marchandises de Sonceboz à Chaux-de-Fonds et Locle et *vice versa*, pourra les indiquer.

Rudolf, le commissaire français, a envoyé le 23 du courant, 38 bœufs de Sonceboz par Bellelay à Porrentruy, lesquels lui ont été vendus en partie par des gens de l'Erguel et en partie par le maire Schafter, de Moutier, et un nommé Henri Michel, de Grandval dans la Prévôté, qui les ont tiré clandestinement des pays limitrophes.

Le cabaretier Juillerat de Fornet-Dessous, et assesseur du Conseil d'administration provisoire, fournit aussi beaucoup de chevaux aux commissaires français. Un autre, nommé Jean Long, ci-devant justicier de la commune de Châtelat et de Fornet-dessous fournit aussi beaucoup de chevaux et de bœufs aux mêmes. Chrétien Dellenbach, du canton de Berne, actuellement cabaretier à Crémine, dans la Prévôté, est un des plus grands fournisseurs de chevaux et de bœufs.

Aujourd'hui, deux paysans du côté de l'Aar, ont amené 4 paires de bœufs gras à Sonceboz où, et à Tavannes, ils en ont déjà un grand troupeau, qu'on fera probablement partir demain, et dont j'indiquerai le nombre dans mon prochain rapport.

2 mai 1794, au soir.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport.

Les troupes arrivées sur nos frontières, du 28 au 29 du mois passé, sont déjà reparties le matin du 30 pour marcher sur le Rhin. Elles ont été remplacées par d'autres en plus grand nombre : c'est-à dire, il y a maintenant 50 hommes dans chaque village.

Hier, le 1^{er} mai, le tribunal révolutionnaire a quitté Saignelégier, après avoir acquitté la plus grande partie des prisonniers, et fait évader ceux qui avaient débité de faux assignats, puisque ces derniers étaient depuis le commencement de la révolution dans le pays, les plus zélés patriotes : ledit tribunal s'est rendu à St-Ursanne, pour y juger les prisonniers y détenus.

Le soir à 10 heures. — Dans ce moment, je viens de recevoir l'avis certain qu'à Saignelégier sont arrivés ce soir 300 hommes avec deux pièces de canon et les caissons nécessaires.

3 juin 1794.

Au lieu que le petit reste de troupes sur nos frontières ait été renforcé, comme on le débitait pendant trois jours, il a été obligé de partir inopinément, le 1^{er} de ce mois, vers le Rhin. Les habitants sont maintenant obligés de faire les gardes et les patrouilles, avec quelques gendarmes qui y sont arrivés le même jour.

Je Vous avais marqué que Rengguer avait fait passer ses fonds dans la principauté de Neuchâtel. Maintenant, lui-même s'est évadé dans la nuit du 30. Les gendarmes le poursuivaient, et on a envoyé son signalement sur les frontières pour le faire arrêter s'il y passerait.

4 juin 1794.

On avait donné l'ordre, non-seulement dans le Mont-Terrible, mais aussi dans le pays de Montbéliard et dans la Haute-Saône, que tous les hommes non mariés, depuis l'âge de 16 jusqu'à celui de 40 ans, et les mariés qui n'ont point d'enfants, devaient immédiatement marcher

sur le Rhin ; mais on l'a refusé partout, hautement, en disant qu'on se défendrait chez soi, si l'on était attaqué. Sur cela, les agents nationaux et les départements ont décrété qu'ils pouvaient rester chez eux jusqu'à nouvel ordre. Tout le monde est fermement résolu de ne pas marcher.

Toutes les troupes qui étaient dans le département de la Haute-Saône ont aussi été obligés de marcher sur le Rhin, en faisant des marches forcées, même pendant la nuit, sans bas, sans souliers, et en vrais sans-culottes.

Rengguer a été arrêté ce soir à 4 heures au cabaret de Malleray, sans aucune réquisition quelconque, sur la simple instigation du justicier Gaffau, de Correndlin, qui le poursuivait à cheval. Il était travesti en mendiant ; et après avoir été arrêté, il a déchiré des papiers qu'il a ensuite jetés dans les latrines. Ensuite, on l'a conduit à Moutier.

Les commissaires français sont revenus aujourd'hui de Vesoul, et ils sont allés à Bienne, où d'autres les rejoindront encore, qui sont venus du Pays de Vaud par Morat, pour acheter des chevaux et des bœufs.

24 juin 1794.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 20 du courant.

Les troupes parties dernièrement de la ville et vallée de Delémont, ont été remplacées par environ 130 hommes qui étaient auparavant à Lauffen, où il n'y a plus de troupes, ainsi que dans le reste du pays excepté quelques gendarmes.

A cause de mon absence, je n'ai pas pu m'aboucher, dimanche passé, avec mes connaissances de l'intérieur du Mont-Terrible, de sorte que je ne sais rien de positif concernant la maladie des bêtes à cornes, mais j'en aurai des nouvelles jusqu'à l'ordinaire prochaine.

Depuis mon dernier rapport, les Français ont fait passer beaucoup de bœufs, vaches et moutons par Bellelay, mais dont le nombre m'est inconnu.

Quoique le prix des bêtes à cornes ait été déjà exorbitant, il augmente encore ici journellement, puisque les Français payent tout ce qu'on en demande. C'est ce profit

inouï qui engage les Prévôtois et les Erguelistes de parcourir les pays limitrophes pour y en acheter et les revendre ensuite aux Français.

27 juin 1794.

J'ai l'honneur de Vous confirmer mon rapport du 24 du courant.

Une partie des troupes françaises dont j'ai fait mention dans mon dernier rapport, avec des autres, ramassées dans les départements de la Haute-Saône, du Haut-Rhin et des débris de quelques bataillons, sont venus le 25, occuper tous les villages sur les frontières, pour empêcher l'émigration des hommes qui devaient reconstituer les bataillons. Il y a depuis 5 jusqu'à 25 hommes par village, selon son local. Selon mes avis, il n'y a qu'environ 400 hommes un peu au-delà dans le pays, car dans l'intérieur, il n'y en a point.

A cause de l'arrivée de ces troupes sur nos frontières, je n'ai pas reçu de nouvelles concernant la maladie des bêtes à cornes ; mais, si elle se serait étendue plus loin, j'en aurais certainement reçu.

Les Français ont fait passer par Bellelay, depuis le 25 juin, plus de 200 bœufs et quelques vaches, 120 chevaux et beaucoup de moutons. Hier, les Prévôtois leur ont amené tant de bœufs à Bellelay, qu'on croyait y voir une foire : ils les ont achetés dans la Prévôté même, et en partie dans le canton de Soleure et autres lieux de la Suisse.

Les Français payent le bétail à un prix exorbitant et même incroyable, quand même il est petit et entièrement maigre.

1^{er} juillet 1794.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 27 du mois passé.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières.

La maladie des bêtes à cornes s'est aussi manifestée à *Courfaivre*, dans la vallée de Delémont, et *Devilier*, village limitrophe, en est soupçonné. Ce village de Courfaivre touche au Petit-Val, dans la Prévôté Comme il y a

beaucoup à gagner sur les bêtes à cornes, les habitants de Courfaivre en ont acheté du côté des *Piquerez*, où la maladie fait encore des ravages : ils l'ont par ce moyen, introduite chez eux. Ils est à craindre que cette maladie s'étendra encore davantage par le même moyen, et particulièrement dans ce pays-ci, où il n'y a absolument plus aucune police.

Tous les jours il passe une grande quantité de bétail par Bellelay, qui vient de la Suisse.

Le Conseil du département du Mont-Terrible a été cassé, et le nouveau président est un homme qui ne sait ni lire ni écrire. Plusieurs personnes ont été mises en arrestation à Porrentruy.

La désertion continue toujours depuis l'Alsace.

4 juillet 1794.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 1^{er} du courant.

Le nombre des troupes dans le Mont-Terrible s'est augmenté jusqu'à 1,200 hommes, qui forment un bataillon. La désertion y est grande. L'Etat-major est à Delémont : à Porrentruy, la garnison est très faible. Le nombre des troupes dans les villages sur nos frontières n'a pas augmenté, au contraire, il diminue par la désertion.

Dans l'hôpital militaire à Porrentruy, il meurt journellement beaucoup de soldats, de sorte qu'on en enterre 6 à 8 chars par jour, qui sont d'abord remplacés par d'autres malades ou blessés qu'on y amène. C'est aussi ainsi à Bèfort. On attribue cette mortalité à la mauvaise nourriture et à la grande misère ; jusqu'à présent, elle n'est pas contagieuse.

Le département du Mont-Terrible a été obligé d'envoyer le 2 du courant, beaucoup de chars à Strasbourg, qui doivent charger des choses (qu'on ne nomme pas), dans les magasins et les transporter dans l'intérieur de la République.

Hier matin, un charriot chargé de 8 tonneaux d'argent, venant de Vesoul, a passé à Bellelay : on l'a mené en Suisse. Cet argent est destiné pour acheter des chevaux. Il y a très peu de jours qu'on ne fait pas passer des bœufs par Bellelay, qui ont traversé la Suisse.

Le nouveau prince n'a pas encore fait notifier son élection à la Prévôté, quoique sa proclamation ait déjà eu lieu ailleurs, il y a quinze jours.

La maladie des bêtes à cornes, aux Piquerez et à Soubez, a beaucoup diminué : je n'ai point de nouvelles de celle de Courfaivre. A Montfaucon, il n'y a plus aucune bête malade depuis passé un mois.

8 juillet 1794.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 4 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières, excepté dimanche passé, le 6, des soldats français se sont cachés bien avant sur le territoire de la Prévôté, à un coup de fusil du village de *Fornet-dessous*, et ils y ont arrêté un homme du Cerni de Repevillié à 3/4 d'heure de Bellelay, où il a voulu se rendre à l'église, et l'ont conduit à Delémont : différents habitants de Fornet-dessous en ont été témoins.

Ce matin à la pointe du jour, sont arrivés chez les Français à Fornet-dessus, 4 déserteurs du régiment de Watteville, avec leurs armes et havresacs, et ils ont demandé du service, sous le prétexte qu'on crevait de faim dans le canton de Berne. Le régiment pourrait réclamer ces armes, puisque les Français ont réclamé celles de leurs déserteurs arrivés à Bellelay, et on les a rendues.

Tous les jours il passe un grand nombre de bœufs par Bellelay, pour les Français.

Les Prévôtois continuent d'acheter beaucoup de bœufs et chevaux dans le canton de Soleure, lesquels ils mènent ou font mener dehors pendant la nuit et les revendent ensuite aux Français. Les premiers se rendent aussi pour le même objet dans le canton de Berne.

Hier, les Français ont fait acheter beaucoup de bétail à la foire de Granges dans le canton de Soleure.

Il n'y a plus de bêtes malades à Courfaivre, dans la vallée de Delémont.

25 juillet 1794.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 22 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières. La désertion continue encore parmi elles et la mortalité à l'hôpital de Porrentruy : les morts sont journellement remplacés par d'autres malades qu'on y transporte. Le chirurgien Godin, de Porrentruy, qui y soignait les malades, vient aussi de mourir d'une maladie qu'il a attrapée dans le dit hôpital : cependant aucun bourgeois n'est malade. Les soldats morts sont toujours enterrés pendant la nuit.

Le transport des bœufs et vaches continue toujours par Bellelay, dont une partie vient de Schaffhouse, etc. et l'autre sort par contrebande de la Suisse, comme j'ai eu l'honneur de marquer dans mon dernier rapport ; et les chevaux qui passent ici, sortent tous par contrebande de la Suisse : quelques-uns, mais très peu, du Mont-Terrible, car tous ceux que les Français achètent à Schaffhouse, passent par Bâle.

Dans la nuit du 22 au 23 du courant, une patrouille française, en poursuivant des déserteurs, est tombée sur 5 paires de bœufs et une vache, que des Prévôtois sortaient clandestinement du Mont-Terrible et les a arrêtés : les conducteurs ont encore pu se sauver. Malgré celà, ces gens continuent pourtant de faire ce métier chez tous leurs voisins.

Les commissaires français en Suisse doivent tous se rendre à Porrentruy et de là à Bâle, près de M. Backer. (1)

Le 23, on a de nouveau publié une circulaire à la commune de La Joux, dans le Mont-Terrible, que la maladie contagieuse parmi les bêtes à cornes, s'est de nouveau manifestée à Courfaivre, dans la vallée de Delémont. Comme je n'en ai pas encore d'autres avis, je tâcherai d'en avoir jusqu'au départ du premier courrier.

Le commerce du bétail ayant introduit dans nos environs un grand nombre de faux écus de 6 ℥ , de 3 ℥ et de 30 sols de France, et vu que les premières sont faits d'un alliage qui imite beaucoup l'argent et qui en a aussi le son et peuvent seulement être reconnus pour faux en y coupant avec un couteau, et qu'ils sont plus légers, j'ai cru faire mon devoir d'en envoyer un ci-joint, afin

(1) Secrétaire de l'ambassadeur de France Barthélémy.

que LL. EE. qui ont toujours une sollicitude paternelle pour le bonheur de leurs sujets, puissent ceux-ci préserver de leur perte. Je ne pouvais pas me procurer des exemplaires des autres pièces dessus mentionnées, qui d'ailleurs sont faits d'un alliage d'étain et de plomb, faciles à reconnaître, n'ayant ni le son, ni la couleur d'argent. J'ai aussi vu des pièces de 10 batz, de Berne, faites d'un alliage d'étain et de plomb. Au reste, toutes ces pièces sont fondues dans le sable des monteurs de boîtes.

Les marchands de bœufs *Raguel* ou *Raiguel* et *Voisin*, de Corgémont, dans le val de St-Imier, viennent d'être chargés directement du comité des subsistances de France, d'acheter des bœufs et des vaches en Suisse. Comme ces deux hommes ont de grandes liaisons dans le canton de Berne, particulièrement dans l'Oberland, il est probable qu'ils en tireront beaucoup de bétail.

10 heures du soir. Ce matin, on a tué trois vaches dans une métairie à l'envers de Courtelary, qui doivent avoir été attaquées de la maladie contagieuse.

Le *Cornet*, (la vallée de Grandval dans la Prévôté) en est aussi fort suspectée.

Je viens de recevoir l'avis que plusieurs bêtes à cornes ont péri à Courfaivre, dont j'ai fait mention ci dessus.

Ce sont les fruits de l'anarchie et du commerce clandestin du bétail lequel on amène de tous côtés, sans attestation, ou avec des certificats manifestement faux.

5 août 1794.

J'ai l'honneur de confirmer mon dernier rapport du 1^{er} du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières, excepté que les 20 ou 21 hommes qui ont été jusqu'ici à La Joux, ont été changés par ceux qui étaient à Saulci, qui est à une demi lieue du premier.

Depuis 8 jours, le bruit courut que les Français voulaient s'emparer des Etat qui sont restés au prince-évêque de Bâle — auquel je n'ai pas ajouté foi. Mais je devins plus attentif, aujourd'hui, lorsque M. l'abbé de Bellelay me fit chercher et me dit qu'il venait de recevoir de bonne part, des avis secrets que 4 bataillons devaient arriver sous peu dans le Mont Terrible, destinés à occuper

la Prévôté, etc., etc., et que les avis de Porrentruy portaient la même chose, et y ajoutaient encore que c'étaient les factieux de la Prévôté de Moutier qui avaient demandé la réunion de leur pays au Comité de Salut public. Et ce soir, en retournant chez moi, j'ai rencontré le greffier Bueche, de Malleray, chef des factieux, qui me dit, sans lui parler des affaires du temps, qu'un bataillon de troupes françaises venait d'entrer à Genève, et que d'autres le suivront, pour passer de là dans le Pays de Vaud, etc., etc., que les troupes dans le Mont-Terrible seront aussi renforcées, que Robespierre venait d'être guillotiné avec ses complices, qui était l'unique auteur de la neutralité des Suisses, desquels il avait reçu de grandes sommes ; et comme il avait été reconnu traître, on annulerait tout ce qu'il avait fait — conséquemment, la neutralité irait aussi en fumée, et que les Français pourraient bien entrer dans la Prévôté pour y chercher la moisson. — Depuis longtemps, j'ai observé que lorsqu'il disait quelque chose de ce que les Jacobins voulaient faire exécuter, cela se trouvait toujours vérifié, à quelques circonstances près, et que sa correspondance est bonne.

Dès que j'apprendrai par des avis sûrs, l'augmentation des troupes dans le pays, je ne manquerai pas d'en aviser aussi sur-le-champ.

Un commissaire français, qui passait il y a deux mois à Bellelay, disait publiquement : « Nous avons donné notre argent aux Suisses pour du bétail, et dans peu, nous irons le reprendre avec le leur. »

Depuis quelques jours, les factieux de l'Erguel entretiennent une correspondance par des exprès, avec ceux de la Prévôté, dont le sujet m'est inconnu.

Le 3 du courant, les Français ont fait passer 50 chevaux et 46 ou 48 bœufs et vaches par Bellelay, venant de Sonceboz et de Tavanne.

Dans l'hôpital de Porrentruy meurent encore tous les jours 10 à 12 soldats, lesquels on ne croit pas seulement bien malades une demi-heure avant qu'ils expirent.

Dans le Mont-Terrible, on vient aussi d'arrêter les prêtres jureurs qui ne se sont pas mariés, lesquels on a transportés au château de Porrentruy. Le curé Copin se trouve aussi parmi eux.

En Alsace, on a abattu déjà plusieurs clochers, et on doit faire la même chose dans le département du Mont-Terrible.

19 août 1794.

J'ai l'honneur de confirmer mon rapport du 15 du courant.

Le 16, sont arrivés à Delémont environ 500 hommes venant de basse Alsace : c'est le reste d'un bataillon de 1,500 hommes. Tous sont entièrement guenilleux, sans bas et sans souliers ; desquels 200 hommes ont été répartis hier, le 18, dans les villages et hameaux de la Franche-Montagne, de sorte qu'il y en a 6 jusqu'à 12, par chaque village ou hameau.

La dissenterie s'est jointe aux autres maladies dans l'hôpital à Porrentruy, qui enlèvent journellement un nombre considerable de soldats : plusieurs bourgeois de la même ville sont déjà aussi morts de la dissenterie. La même maladie règne aussi dans plusieurs villages de la Franche-Montagne : cependant personne n'y est encore mort.

Deux commissionnaires pour les chevaux sont rentrés hier en Suisse, lesquels ont dit, en passant à Bellelay, « *qu'il est incroyable quelle grande quantité de chevaux périt journellement en France* ». Ils attribuent cette mortalité à ce qu'on ne leur donne que 10 $\frac{1}{2}$ de foin et un peu de paille hachée, avec autant de son par cheval.

Il y a maintenant 38 bœufs au pâturage à Bellelay, appartenant aux Français : ils doivent rester jusqu'à la semaine prochaine pour acquérir un peu de viande.

20 août 1794, à 6 heures du matin.

Dans ce moment, je viens d'apprendre que dimanche passé, le 17, le club des Jacobins de la Prévôté était assemblé dans la métairie de Pierre Charpillot, monteur à Bévillars, sur la montagne de Monto, où se trouvaient les chefs suivants : le greffier Bueche, de Mallerai, l'ancien d'église Boillat et le justicier Boillat, tous les deux de Loveresse, le dernier chassé du Locle à cause de son jacobinisme, l'horloger Witz, capitaine des milices de Bienne, et le susdit Charpillot. Entre autres, ils y ont

tiré un plan de la Prévôté, et combiné ensemble comme on peut faire entrer les Français dans ce pays, ou le leur remettre, etc., etc.

Cette nouvelle est sûre, et contraire à ce que M. le bandelier a eu l'honneur de Vous dire le 16, que les clubistes ne pensaient pas à se rendre aux Français

Hier, on a arrêté à Delémont le sieur Brodhag, directeur des postes, l'ancien receveur du prince, et encore sept ou huit autres personnes de Delémont, pour avoir voulu transporter de l'argent hors de la République. L'argent était déjà déposé en plusieurs endroits hors de ladite ville.

Le détail, l'ordinaire prochaine. Excusez le griffonnage.

22 août 1794.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mes rapports des 19 et 20 du courant.

De 200 hommes qui étaient sur nos frontières, 120 en sont repartis le 20 : ils se sont repliés vers Delémont, de sorte qu'il n'y a plus que deux à six hommes par village ou hameau, et en tout, encore 80 hommes.

On a intercepté à Delémont un paquet de lettres de Rengguer, par lesquelles il conste que ce scélérat est en Erguel (mais je ne sais pas où ?) qu'il y tient des assemblées où il travaille, avec d'autres factieux, de joindre l'Erguel et la Prévôté à la France, à condition d'obtenir par là sa grâce. *Cet avis vient de très bonne part de Delémont.* On a envoyé ce paquet de lettres à Paris.

Il s'est confirmé que le sieur Brodhag et neuf autres personnes, nommées en partie dans mon rapport du 20, ont été arrêtées à Delémont le 19, pour avoir voulu sortir de grandes sommes (on assure 150,000 livres de France) de la République, dont une grande partie était déjà hors de la ville, cachée dans les haies et dans les maisons au faubourg, et une autre partie a été trouvée sur les personnes arrêtées aussi hors de la ville. Après que Brodhag a dit qu'il répondait de tout, et que les autres personnes arrêtées avec lui étaient innocentes, on doit les avoir relâchés (ce qui ne paraît pas vraisemblable). Ce même Brodhag, avec un nommé Gruet, administrateur du département, étaient députés à la Convention nationale,

pour demander le relâchement des prisonniers, dont les prisons du département sont remplies, et ils ont dû partir le même jour où il a été arrêté. C'est un nommé Miserey, ci-devant notaire impérial à Delémont, et ensuite greffier du tribunal révolutionnaire du Mont-Terrible, qui a dénoncé M. Brodhag.

Le 19, on a amené à Porrentruy près de 500 malades de l'Alsace. Dans la même ville, la mort enlève tous les jours un nombre considérable de soldats, tant par la dissenterie que par d'autres maladies : la première enlève aussi beaucoup de bourgeois, ainsi qu'à Delémont, où un nombre considérable de soldats périt aussi, tant par elle que par d'autres maladies, et de misère.

La maladie contagieuse parmi les bêtes à cornes s'est aussi propagée dans plusieurs autres villages de la vallée de Delémont limitrophes de la Prévôté. Nonobstant cela, les Prévôtois y sont encore tous les jours pour y acheter des bêtes à cornes, les font passer nuitamment, fabriquent de fausses attestations et les revendent ensuite pour des prix énormes, qui haussent journellement, aux commissionnaires de Corgémont.

Pour cet objet, il y avait hier, ainsi que tous les jeudis depuis plusieurs mois, à Bellelay, une espèce de foire, où ces commissionnaires ont acheté environ 80 bêtes. Une partie de ces bœufs (les plus beaux) étaient du canton de Berne, d'où l'on en a amené aussi un grand nombre le 20, à la foire de St-Imier.

Aussi longtemps que l'on souffrira que lesdits commissionnaires de Corgémont puissent acheter du bétail à Sonceboz, à Tavanne et à Bellelay, aussi longtemps ne pourra-t-on pas empêcher la sortie clandestine du bétail de la Suisse.

Les mêmes commissionnaires Voisin et Raiguel de Corgémont, ont reçu de Bâle, le 20 du courant, 4 tonneaux d'écus neufs, faisant la somme de cent mille livres de France, comme j'ai vu dans le passeport à eux donné par le premier interprète Bacher, à Bâle.

On attendait hier au soir un transport de chevaux, lesquels les commissionnaires français ont achetés en partie à la foire de St Imier, et en partie sur les frontières du canton de Berne.

Le 20, des juifs d'Alsace ont aussi passé 350 moutons à Bellelay, achetés en Suisse.

Le fameux Moreau, ci-devant conseiller du prince et lieutenant baillival à Delémont, et ensuite président du tribunal révolutionnaire du Mont-Terrible, a été nommé membre de celui qu'on va établir à Paris : il est déjà parti pour sa nouvelle destination.

Les malintentionnés de ce pays ont débité hier qu'il y aura une insurrection dans le canton de Berne, particulièrement dans l'Oberland, « des petits contre les grands » (je me sers de leurs termes) ; qu'ils avaient bien raison, que c'était le temps de secouer le joug sous lequel les petits gémissaient déjà depuis longtemps.

Du 2 au 12 septembre 1794.

Depuis le 28 août jus, u'aujourd'hui, il n'y a rien eu de nouveau parmi les troupes sur nos frontières. Tout le monde se loue de ces Bretons. Depuis le 16 août que ces 500 Bretons sont dans le pays, plus de 100 en sont déjà morts.

Le 1^{er} septembre, les Français ont fait passer cinq tonneaux d'argent à Bellelay. N. B. Chaque tonneau contient toujours 25 mille livres. Mardi prochain, le 16, il en passera encore un charriot, qui est destiné pour l'achat des chevaux du côté de Schaffhouse.

A Porrentruy, on n'a relâché que les prisonniers les plus coupables, tels que le perruquier Lémane, le curé de Noirmont, et autres consorts, de Rengguer, tandis qu'on y retient encore ceux qui n'ont jamais rien commis, et qui ne pouvaient, ou ne voulaient rien faire ni entreprendre.

Rengguer a été gardé pendant quelques jours dans une prison à Delémont ; actuellement, il est en arrestation dans un appartement au château qui sert de prison au district. Les plus fraîches nouvelles de cette ville confirment qu'on y croit généralement qu'il sera relâché. D'abord après son arrivée à Delémont, il a dit dans l'examen (l'interrogatoire) : qu'il avait été chargé par le comité de salut public, de tâcher d'opérer la réunion de la Prévôté et de l'Erguel à la République.

Ce serait un malheur pour ces deux pays, car il y a beaucoup d'adhérents et d'amis.

Suivant les mêmes avis, Brodhag doit être conduit à Paris.

La mortalité continue toujours fortement dans les hôpitaux à Delémont, Porrentruy, Belfort, Besançon : en un mot, partout où il y en a. Les soldats y meurent, selon les rapports des médecins, par la misère, par la maladie du pays, par les fièvres malignes et par la dissenterie. A Delémont, où il y a un tout petit hôpital, dans le ci devant couvent des capucins, on enterre journellement 10 à 12 personnes, et on en met trois dans une fosse qui n'est pas profonde. On amènera des malades aussi à Saignelégier.

Le nouveau prince-évêque de Bâle doit aller résider à Constance.

Voisin et Raiguel, de Courgémont, agents français, ont perdu une forte somme sur l'achat des bœufs et des vaches, les ayant payés beaucoup au dessus de ce que l'expert à Porrentruy les a taxés, et ensuite a fait payer au bureau. Cela a produit déjà un bon effet sur le marché des bœufs, le 4 du courant, à Bellelay, où les susmentionnés n'ont pas acheté la moitié du bétail qu'on leur présentait à vendre, parcequ'on le leur estimait au-delà qu'ils n'en pouvaient retirer, sans encore parler des faux frais.

Le 5 de ce mois, j'ai eu l'honneur d'écrire suivant vos ordres du 31 du mois passé, et, sous l'adresse donnée, ce qui suit, parce que je le croyais pressant : « Ayant appris hier, par différentes personnes, qu'on avait tué à Delémont deux bœufs venant de la *Suabe*, lesquels étaient atteints de la maladie contagieuse, j'ai envoyé sur le champ un exprès, et je l'ai adressé à quelqu'un de mes amis de cette ville, pour s'informer exactement de la vérité de ce fait et voici la réponse que j'en ai reçu aujourd'hui : « Le 29 août, on a tué dans la boucherie militaire, un bœuf venant de la *Suabe*, lequel était entièrement pourri en dedans ; comme ce signe fut reconnu pour un des plus certains de la maladie contagieuse, il fut ordonné à l'écorcheur d'en enlever la viande, et de l'enfouir où il appartiendra. Le lendemain 30, on fit tuer dans la même boucherie, un bœuf de la *Suabe*, qui

» était également pourri comme le précédent, et l'écor-
» cheur en enfouit aussi la chair, comme celle du précé-
» dent. » Comme tous les bœufs que les agents français
achètent sur les frontières de la Suabe, traversent une
partie des Etats de LL. EE., je m'empresse de tout avertir
de ce fait attesté, afin qu'on puisse prendre les mesures
convenables pour empêcher que ce fléau ne puisse pas
se communiquer dans le pays par lequel on fait passer le
bétail qui vient de la Suabe.

Du 2 au 12 septembre 1794.

Depuis le 29 août, jusqu'à hier, les Français ont fait
passer beaucoup de bœufs, vaches et moutons, par Belle-
lay. Hier, les premiers transports de bœufs venus des
Grisons, où Voisin et Raiguel de Courgémont, les
achètent, ont passé par Bellelay : c'est la moindre mar-
chandise. Les Français ont aussi donné commission
d'acheter des oies et canards, en Suisse.

Les Français n'achètent plus aucun bétail, ni dans le
canton, ni dans la ville de Schaffhouse, mais on fait tra-
verser cette ville par celui qui vient de la Suabe, pour
aller à Feuerthalen, dans le canton de Zurich, situé au
bout du pont de Schaffhouse, où les Français l'achètent
sans gêne et à bon prix, comme par exemple un des plus
beaux chevaux, à 11 jusqu'à 12 louis d'or.

J'ai appris positivement que des gens de la Prévôté et
de l'Erguel, font encore sortir clandestinement des che-
vaux, (mais peu), tant du canton de Berne, et principale-
ment du baillage de Buren, que du canton de Soleure.

La maladie contagieuse, parmi les bêtes à cornes, con-
tinue de faire de grands ravages dans plusieurs villages
de la vallée de Delémont, sur les frontières de la Prévôté
et dans le baillage de Saignelégier, dans les Franches-
Montagnes, sur les frontières du val de St Imier.

12 septembre 1794.

La nouvelle suivante étant de nature que je n'ose pas
l'insérer dans mon rapport, mais comme elle fait voir de
quels moyens le chef des factieux de ce pays, se sert pour
égarer le peuple, à lui faire perdre la confiance en ses

hauts protecteurs, et à l'entraîner insensiblement de se donner aussi aux Français, je la met sur une feuille séparée, pouvant au reste, positivement assurer qu'elle est vraie.

Le greffier Abram Bueche, de Mallerai, dont le signalement était affiché déjà vers la fin de 1792, aux corps de garde, dans le canton de Berne, débite et fait courir le bruit dans le pays, que tous les membres, excepté 4 ou 5, lesquels il nomme, de l'Auguste Sénat de Berne, et tous les bourgeois de cette ville, étaient non seulement portés pour les Français, mais qu'ils voulaient même se joindre à eux.

19 septembre 1794.

J'ai l'honneur de confirmer mon dernier rapport, du 16 courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes.

A Porrentruy, il y a souvent des rixes. Les gens du pays, même ceux qui étaient ci-devant les plus enragés, se battent contre les Français originaires, auxquels ils attribuent le malheur du pays. Dernièrement, il y avait une émeute sérieuse. Après l'avoir apaisée avec beaucoup de peines, on a arrêté le maire, qui était ci-devant un des plus enragés, et tonnelier du Prince, et conduit avec deux autres à Delémont.

Le département a envoyé une pétition à la Convention nationale, pour demander un représentant du peuple, car sans lui, on ne croit pas d'y pouvoir rétablir le calme. En un mot, le pays entier est en combustion : il ne faudrait plus rien que les impériaux puissent passer le Rhin dans la haute Alsace, pour que l'Evêché, la plus grande partie de la Franche-Comté, le pays de Montbéliard, une partie de la Lorraine et la haute Alsace, secouâssent le joug ; car tout le monde dans ces pays, excepté les hommes en place, les parvenus et les scélérats, déteste le gouvernement.

On vient d'établir un club aux Breuleux, vis-à-vis de Villeret, dans le val de St-Imier, uniquement pour être en correspondance avec celui de ce val.

Au Cerni de Tramelan, aussi en Erguel, on veut établir un juge de paix dans le goût français : le fameux La Reussille, doit en être l'auteur.

Hier à midi, deux hommes dudit val de St-Imier, ont repassé à Bellelay, retournant de Porrentruy, où les factieux de leur pays les ont députés ; mais je n'ai pu savoir ni leurs noms, ni leur commission. J'ai été positivement averti que les dits factieux fréquentent beaucoup, depuis une dizaine de jours, ledit Breuleux.

La mortalité continue toujours dans les hôpitaux de ce pays, à Besançon et à Belfort. Dans cette dernière ville, on a dressé des tentes sur le glacis, tout le long de la rivière, pour les malades, afin qu'ils n'empoisonnent pas la ville.

23 septembre 1794.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 19 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières.

La mortalité augmente dans le pays et dans les autres qui l'avoisinent, et les morts sont d'abord remplacés par de nouveaux malades qu'on amène.

Le Cerni de Tramelan, duquel j'ai fait mention dans mon dernier, doit être tout prêt à se réunir à la France.

Rengguer est encore à Delémont et suivant un avis d'hier, il a écrit un mémoire par lequel il prétend se justifier, parcequ'il a voulu unir l'Erguel et la Prévôté à la France. On y attend à chaque moment, l'ordre de le conduire à Paris.

Suivant les mêmes avis authentiques, les factieux de la Prévôté, particulièrement leur chef, le fameux greffier Bueche, de Malleray, entretiennent une correspondance suivie avec les envoyés de Delémont, et les instruisent jusqu'aux moindres bagatelles de ce qui se passe dans le pays.

Le 21, un transport d'argent de 75 mille livres a passé à Bellelay pour l'achat des chevaux, à Schaffhouse.

12 décembre 1794.

J'ai l'honneur de confirmer mon dernier rapport du 9 du courant.

Le nombre des troupes est encore le même comme il y a un mois.

La mortalité continue encore dans les hôpitaux.

Hier, environ deux heures après midi, est arrivé sur nos frontières le cas suivant :

Depuis que les chasseurs à cheval sont dans le pays, ils ont fait le métier de brigands, en demandant aux personnes dont ils se croyaient les maîtres, la bourse, ou de donner quelque chose pour boire l'eau-de-vie, ce qui a aigri les habitants. Deux de ces chasseurs, un armé d'un pistolet de selle et de son sabre, et l'autre sans arme, allèrent ensemble tirer après midi, du côté des Genevez. Lorsqu'ils furent un peu au-dessus de l'église de ce village, ils rencontrèrent trois paysans qui étaient à la chasse. Ces trois lâchèrent ensemble leurs coups de fusil sur le chasseur armé, qui tomba, et l'autre prit la fuite. Sur cela, ces paysans s'approchèrent, un d'eux prit le pistolet du chasseur. en tira le coup chargé à balle, à travers du corps du blessé, et, lui cassa ensuite encore deux dents avec la crosse du pistolet, pendant qu'un autre s'empara du sabre, avec lequel il lui fendit la tête en deux endroits, et ils l'abandonnèrent ensuite comme mort. L'autre chasseur qui a pris la fuite, et qui s'est caché pendant cette scène, dans un buisson à peu de distance, s'est rapproché de son camarade, quand il n'a plus vu les paysans, le trouva encore en vie et le traîna au village de La Joux, où on dressa sur le champ un procès-verbal, lequel on envoya au général, à Delémont, lequel on attendait ce soir à La Joux. Le chirurgien de Bellelay, qui panse ce chasseur, a dit : que le visage, la poitrine, le ventre et les épaules sont entièrement criblés de dragées et qu'il n'en reviendra pas. Un homme de La Joux s'est déjà sauvé sur le territoire neutre, et *on dit* aussi deux des Genevez.

Le maire Liomin, de Sonvillier, son beau-frère Voumard, un Langel et un Jeanguenin, ces trois de Courtlary et un Frisard, de Villeret, députés des rebelles du val de St-Imier, sont revenus de leur députation chez M. Barthelémy, etc., et ensuite de Delémont.

Comme LL. EE. sont sans doute déjà instruites par la Régence de l'Erguel, que leur entreprise a échoué chez M. l'ambassadeur, je n'en ferai point mention : je dirai seulement que ces cinq ne peuvent pas se remettre de leur terreur, que M. Barthelémy leur a causé. A leur retour

chez eux, leur club s'est assemblé pour entendre le rapport de leur mission. Ils n'ont jamais rien voulu dire que « on n'ose *pas encore parler*. »

Cette nouvelle a aussi terrassé les factieux de la Pré-vôté, dont les chefs continuent à être en relations avec les susmentionnés.

17 janvier 1795.

Conformément aux ordres reçus le 13 du courant de m'informer sous main et secrètement, de la souscription d'environ 950 hommes que les factieux de l'Erguel ont rassemblés pour réunir leur pays à la France, laquelle ils doivent avoir remise aux administrateurs du Mont-Terrible ; de chercher à connaître le vrai état de choses à ce sujet, et les suites que ces souscriptions ont eues, et de quelle manière elles ont été reçues par le susdit département ; de savoir en même temps le véritable motif du voyage de l'avocat Morel, à Paris, et quand il reviendra, etc., je me suis rendu le 14, dans le haut Erguel, où j'ai eu des entretiens avec plusieurs des plus notables de ce pays, avec lesquels je suis lié depuis plus de dix ans, qui sont non seulement des hommes d'honneur, mais aussi sincèrement attachés à leur souverain légitime, à leur ancienne constitution, et comme ils ont à cœur de la conserver, et de vivre et mourir Suisses, ils se donnent toutes les peines pour être exactement instruits de tout ce qui se passe chez les factieux. En même temps, j'ai aussi envoyé un homme affidé à mes amis, à Porrentruy, pour apprendre positivement ce que les susdits factieux y ont fait.

Le résultat en fut le suivant :

La souscription (*) existe véritablement, et elle consiste en plus de 900 signatures ; mais souvent un seul individu l'a signée plusieurs fois, sous différents noms, et elle était ramassée pour demander la réunion ou l'incorporation de l'Erguel à la France.

Muni de cette souscription, le maire Liomin, de Sonvillier se rendit à Porrentruy, environ le 18 décembre

(*) Le correspondant s'est servi d'un terme impropre. Il s'agit évidemment d'une *Pétition*, et non d'une souscription d'argent.

dernier, où il trouva d'abord l'agent national Boillot, qui se rendit seul chez le général Greffe. Dès qu'il eut lu cette pièce, il l'aborda en ces termes : « Citoyen général ! je vous apporte de bonnes nouvelles, l'Erguel sera bientôt à vous » en lui remettant en même temps la souscription. Le général l'a lue, mais en lisant, il haussait 2 à 3 fois les épaules, comme un de mes amis qui était présent à cette époque, m'a fait savoir. Après avoir fini la lecture, il remit la lettre à Boillot en lui disant ; « Je ne vois pas grande avance, que quelques habitants de ce pays-là désirent d'être réunis à la République ; mais celle-ci ne voudra assurément pas rompre avec ses amis Suisses, pour quelques villages. Au reste, nous ne pouvons rien faire : il faut envoyer ces gens au comité de salut public. »

Le susdit Liomin fut de retour à Courtelary le 23 octobre dernier au soir.

Après ces démarches inutiles, les factieux résolurent d'envoyer le second héros de l'insurrection, l'avocat Morel, avec cette pétition et les signatures, à Paris, lequel se procura une pacotille de montres, pour avoir un prétexte d'un voyage de négoce dans cette ville. Les nouvelles qu'on a reçues de lui, par le canal de deux hommes du val de St-Imier, revenus de Paris, ne sont du tout point satisfaisantes pour les insurgés de ce pays. Ces deux hommes, qui étaient des plus enragés avant leur voyage à Paris, ont entièrement changé de sentiment, et ils doivent déjà en avoir fait changer d'autres de leurs compatriotes, depuis leur retour.

Ledit avocat les a chargés de dire entres autres à leurs amis : « La France est tout autre que ce qu'on l'imagine » chez nous, et que les papiers publics nous veulent faire » croire. Dans mon voyage jusqu'à Paris, je n'ai trouvé » que deux patriotes comme moi : tout le monde est » royaliste. Il n'y a que deux orateurs dans la convention » nationale, et les discours que nous lisons dans les » feuilles publiques sont, ou rédigés, ou corrigés, ou mis » en ordre par les secrétaires de la convention, et dans » cette dernière, il règne le plus grand désordre ; qu'il » avait été adressé aux Jacobins, mais ils n'existent plus ; » au moins ils n'ont plus aucune influence ; qu'ils sont » obligés de se cacher, de sorte qu'on est contraint de

» laisser croître les cheveux ; que le Comité de Salut public avait d'autres affaires sur les bras, que de faire » attention à sa pétition, etc., etc. »

Mais des lettres qu'il a écrites, tant à son père, le ministre, à Courgémont, qu'aux chefs des factieux, il n'en a pas transpiré la moindre chose, jusqu'à présent ; et son père a dit à plusieurs amis, qu'il ne savait pas quand son fils reviendrait de Paris.

La Chancellerie de LL. EE. de Zurich ayant, sous la date du 6 décembre dernier, renvoyé aux trois communes de Courtelary, Villeret et Sonvilliers les papiers que leurs députés y avaient laissé à leur départ précipité, et en même temps, annoncé une lettre exhortatoire de la part de tous les Louables 13 Cantons à ces trois communes, cette annonce, et ce que les insurgents ont continué leurs démarches criminelles, et les susmentionnées nouvelles apportées de Paris, ont déjà fait rentrer en soi-même un bon nombre de factieux de Courtlary, on le porte à 40 lesquels ne se sont pas seulement séparés de la ligue, mais ils doivent encore avoir dénoncé à la prédite Chancellerie, les démarches que les factieux se sont permises depuis le retour honteux, de leurs députés de Zurich et de Baden. Cette défection, et les autres mauvais succès qu'ils éprouvent partout, découragent beaucoup les insurgents.

Pour augmenter cette défection et la consternation, un autre ci-devant enragé de Villeret, nommé Frédéric Peinot ou Bainot, horloger, est revenu de Rouen, qui ne cesse de faire une description détaillée de l'état déplorable de la France, de son gouvernement, de la misère, des désordres, du mécontentement général, etc., etc. Cet homme qui, avant son voyage en France, était un des plus enragés, a fait revenir déjà plusieurs personnes de Villeret.

Au reste, le nommé Jean-Henri Voumard, de Courtlary, qui avait acheté ci-devant une compagnie dans un corps franc en Prusse, n'est pas à craindre par ses talents : c'est un brutal achevé. Il est de la faction, parceque Liomin s'est marié à sa sœur, mais, comme il est moyenné et qu'il aime la boisson, il a la crapule à sa disposition aussi longtemps qu'il payera à boire.

18 janvier 1795.

J'ai l'honneur de confirmer mon dernier rapport ordinaire du 9 du courant.

Dans la nuit du 12 au 13 de ce mois, neuf hommes ont déserté des Genevez, à une demi lieue de Bellelay et ils se sont rendus à ce dernier lieu ; le lendemain, le caporal qui les commandait, a envoyé le seul soldat qui lui restait, à Saignelégier, pour en faire son rapport ; mais au lieu de l'exécuter, il se rendit aussi auprès de ses camarades, qui sont tous partis ensemble pour servir dans le régiment d'émigrés français d'Autichamp, à la solde de la Grande Bretagne, duquel se trouvaient déjà depuis quelque temps, plusieurs officiers déguisés, tout le long des frontières françaises.

Actuellement, il n'y a plus que le susmentionné caporal aux Genevez. Au reste, tous les soldats (tous Bretons) qui sont sur nos frontières, ont fait un complot de désertier ensemble, dès qu'on veut les faire partir de leur cantonnement et de s'engager dans ledit régiment.

Chaque commune dans les Franches-Montagnes et sur nos frontières dans le Mont-Terrible, a dans le cours de la semaine passée, dû de nouveau livrer 4 chevaux avec un char complet, et encore 4 nouvelles non percées (?), du foin et de l'avoine. Deux d'elles, St-Brais et La Joux, se sont laissées intimider, et en ont payé une somme en argent sonnante ; les autres ont tenu ferme et ont chassé les satellites, en leur disant qu'on les doit tous plutôt tuer à la fois, que de les faire périr peu à peu.

On suppose avec beaucoup de vraisemblance, que quelques sangsues du département aient fait un essai d'extorquer de l'argent à ces pauvres gens.

Tous les avis de la Lorraine, de la Haute Alsace, de la Franche-Comté, etc., nous apprennent que toutes les pommes de terre, raves, etc., y sont gelées et entièrement gâtées, ce qui cause une détresse générale dans ces pays, parce que ce malheur y augmente encore infiniment la misère.

Criblais, à la Reuchenette, un enragé, chez qui Rengguer s'est arrêté en sortant des prisons de Moutier, a publié que celui-ci avait été élargi à Paris, après qu'on a eu reconnu son innocence et son civisme, etc., mais comme

on n'en sait absolument rien à Porrentruy, où Rengguer a des amis et ennemis, j'ai lieu de douter de la vérité de cette nouvelle.

Je viens d'être positivement instruit, mais sous le plus grand secret, que deux ingénieurs impériaux déguisés, ont été le mois passé, avant qu'il y eût de la neige, dans le Mont-Terrible et dans les montagnes limitrophes de la Haute-Alsace, jusqu'à Belfort. Chacun d'eux, était accompagné par un homme du pays, et de loin encore, de deux autres. Ils ont été sur toutes les hauteurs, et ont visité et pris les plans des bons postes que je pourrai nommer. Après avoir tout fini, ils sont retournés par la Suisse en Allemagne.

6 février 1795.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon rapport du 30 janvier dernier.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières.

La France a donné du sel aux factieux du val de Saint-Imier, lequel a passé par la Prévôté pendant le cours de cette semaine : la bosse pour 60 ℥ de France

On vient de faire de nouvelles demandes de fourrage aux habitants du Mont-Terrible, et ceux de la Franche-Montagne ont dû mener hier tous leurs chevaux à St-Brais, à 2 lieues de Bellelay : on ne sait pas encore pour quel sujet.

20 février 1795.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 13 du courant, après la rectification suivante :

Il ne s'est pas confirmé que ceux de Sonvillier aient planté un arbre de liberté : ce faux bruit fut seulement répandu par les factieux de ce pays-ci.

Il n'y a pas encore de l'infanterie sur nos frontières du Mont-Terrible.

La semaine précédente, les factieux du Val de St-Imier avaient envoyé un député à Porrentruy, qui en fut de retour le 14 du courant. Je ne connais pas le sujet de son voyage.

Le 16, un char chargé d'argent est arrivé de Vesoul à Sonceboz, dont la plus grande partie a été envoyée à Fenesthalen dans le canton de Zurich, vis-à-vis de Schaffhouse : le reste sera employé dans ces environs pour l'achat des chevaux, dont un nombreux transport a passé hier, le 18, pour Vesoul.

Mes derniers avis de Porrentruy m'apprennent que Rengguer y retournera de Paris, triomphant de tous ses ennemis.

La cherté est excessive dans la première ville, une mesure de grain (dont on vient d'amener une petite provision du département de la Haute-Saône) coûte 12 ℥ de France en argent, car on n'en reçoit point d'assignats, et une douzaine d'œufs 10 s. de Bâle ou 28 ℥ en assignats.

27 février 1795.

Liomin, pasteur à Péry (Büderich) en Erguel, a été depuis peu deux fois à Delémont, où il a conduit lui-même des caisses : la dernière fois, il a été accompagné par son cousin le maire de Sonvillier. Il en est revenu samedi 21 du courant. Le 23, le même pasteur a couché à l'auberge de Bellelay, menant aussi lui-même un char avec deux tonneaux (de poudre, comme on assure) mais comme lui a dit, remplis de café et de sucre, à Porrentruy. Ce soir à trois heures, il n'avait pas encore repassé à Bellelay. Dans mon rapport du 9 décembre dernier, (*) j'ai déjà eu l'honneur de marquer de quelle manière, et où ce pasteur se pourvoit de poudre de chasse.

6 mars 1795.

J'ai l'honneur de confirmer, après une rectification qui suivra, mon dernier rapport du 29 février dernier.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières. Dans les plus petits hameaux, il y a sept à

(*) Extrait du rapport du 9 décembre 1794.

Le pasteur Liomin, de Péry, cousin germain du fameux maire de St-Imier, fait tous les quinze à vingt jours un voyage en cabriolet à Soleure, où il fait acheter de la poudre à canon par des garçons dans toutes les boutiques où l'on en vend, de sorte qu'il en ramène à chaque voyage une cinquantaine de livres.

neuf hommes, il y en a même dans les vacheries isolées. Les habitants ne sont pas si contents de ces soldats comme ils ont été de ceux qui sont partis.

Dimanche, le 1^{er} du courant, un caporal avec un soldat s'est rendu après-midi de Delémont, bien avant sur le territoire de la Prévôté, où ils ont arrêté une femme qu'ils voulaient conduire dans la dite ville, quand deux hommes de Rossemaison, village de la Prévôté, survinrent, lesquels les Français voulurent aussi arrêter, malgré qu'ils leur prouvèrent qu'ils étaient sur le territoire neutre, et que les Français avouèrent d'avoir vu et passé le poteau avec l'inscription *territoire neutre* ; mais ces deux hommes les désarmèrent, après qu'un des Français a voulu faire feu sur eux, et que son fusil a raté, et les conduisirent à Courrendlin, d'où l'on envoya le même soir un procès-verbal de cette action au général, à Delémont, qui en réponse, envoya une lettre très polie, et redemanda ces deux soldats, lesquels on lui renvoya le lendemain matin. Dès le moment de leur arrivée à Delémont, on les a mis aux arrêts, et le caporal a été dégradé.

Bailly, représentant du peuple français, est arrivé à Delémont le 27 février à deux heures du matin, où il n'a séjourné qu'un jour et demi ; de là il s'est rendu à Porrentruy, après avoir déposé le maire de la première ville.

Ce représentant s'est trouvé encore hier à Porrentruy où il a déposé la plus grande partie des membres de l'Administration du Département. A cette occasion le fameux *Boillot*, agent national, a dit entre autres dans son discours au peuple, quoique lui-même le plus grand tyran : « Vous avez été tyrannisés par vos Princes-Evêques, et après que ceux-ci ont été chassés, par 40 autres canailles. »

Bailly s'est aussi exactement informé tant à Delémont qu'à Porrentruy, si les cantons suisses limitrophes du département n'avaient point de plaintes contre l'administration, etc. Il a ordonné que les habitants ne devraient plus livrer de grain mis en réquisition, mais bien les fourrages superflus. Il a donné ordre, lequel les troupes sur nos frontières ont reçu le 28 février au soir, que personne ne doit plus sortir du département ; par cette raison, on a arrêté le lendemain dimanche, beaucoup de

monde qui a voulu se rendre à Bellelay. Ceux qui avaient de l'argent sur eux, que les soldats ont pris, ont été relâchés ; et ceux qui n'en avaient pas ont été conduits à Delémont. Personne de la Suisse n'ose plus entrer dans le département sans un passeport signé du secrétaire d'Ambassade Bacher ; et tous ceux qui s'y sont rendus sans cette signature, ont été conduits à Saint-Louis, près d'Huningue, où on les a examinés et signé leur passeport, ensuite ils ont pu retourner sur leurs pas.

On attribue cet ordre à ce que des Prévôtois s'y sont rendus journellement pour faire de la contrebande, et particulièrement qu'un nommé Juillerat, cabaretier à Sornetan et assesseur du Conseil d'Administration provisoire de la Prévôté, qui, quoi qu'on lui a déjà saisi à différentes reprises des bœufs, des chevaux, et encore dernièrement un char de fer, de la valeur de 45 à 46 louis, et qu'on lui ait défendu tel négoce de la part dudit Conseil, continue pourtant et encore, après la confiscation de ce fer, ce commerce clandestin, tant dans le Mont-Terrible que dans la Suisse.

On vient de publier le décret de vendre les églises.

Mes derniers avis de Porrentruy m'apprennent que la populace de cette ville, ne veut plus absolument avoir de Prince, mais d'être incorporé à la France ou à la Suisse.

Le pasteur Liomin, de Péry, n'a repassé à Bellelay de son voyage à Porrentruy que le 28 février. Il était porteur d'un passeport de la Prévôté, et comme il n'était pas signé du citoyen Bacher il fut arrêté pendant environ deux heures à Glovillier : au bout de ce temps, il fut relâché et il a pu sortir de la République, après qu'il a montré des papiers de Porrentruy — qui probablement sont relatifs à l'insurrection dans le Val de St-Imier.

J'ai pris des informations concernant la plantation des arbres de liberté dans trois communes de la Prévôté, et tout ce que j'en ai pu apprendre jusqu'à présent, se réduit à ceci, que ceux de Reconvillier, quand les justiciers de la demi-mairie de Malleray, dont la plus grande partie doit être portée pour les Français, passèrent par Reconvillier pour se rendre à Tavannes, leur crièrent qu'à leur retour, ils trouveraient dans ce village, planté un arbre de liberté.

A la même époque, Briselance, un très bon sujet, secrétaire du Conseil d'Administration provisoire de la Prévôté, a écrit une lettre de Courrendlin au président dudit Conseil, Moschard à Moutier, « que les habitants de Sornetan avaient planté un arbre de liberté ». Jusqu'à présent je n'ai pas encore pu apprendre quelle est la troisième commune soupçonnée.

Maintenant on n'en parle plus, et aucune commune ni aucun particulier n'a encore planté ce signe de rébellion ouverte.

11 mars 1795.

J'ai l'honneur de confirmer mon rapport du 6 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières, dont une grande partie va mendier chez les habitants des villes et villages, et il n'arrive aucun étranger à Porrentruy, tant soit peu habillé, qui ne soit pas tourmenté d'eux pour le même sujet.

On continue, dans le Mont-Terrible, de refuser l'entrée à tous ceux de la Suisse dont les passeports ne sont pas signés par M. Barthélemy ou M. Bacher. Les uns sont envoyés à St-Louis, et les autres sont renvoyés sur leurs pas, suivant les endroits où ils veulent entrer dans la République.

Bailly, représentant du peuple, est reparti de Porrentruy, et on m'a assuré qu'il était toujours fort inquiet et méfiant pendant son séjour dans cette ville.

J'ai reçu des avis sûrs que la mortalité et les maladies règnent d'une manière alarmante dans l'armée française dite du Haut-Rhin, c'est-à-dire dans la basse Alsace, le Palatinat, les environs de Mayence, etc., que toutes les routes y sont jonchées de cadavres, tant d'hommes que de chevaux. Toutes les églises, couvents, maisons des émigrés, etc., sont remplis de malades, avec lesquels on avance tous les jours plus vers nos frontières, et en les déchargeant des chars, on y trouve ordinairement un jusqu'à six morts sur chacun.

Actuellement, on vend à Belfort, dans le pays de Montbéliard, etc., beaucoup de chevaux abîmés à l'armée

pendant la dernière campagne, et cet hiver, depuis 50 sols jusqu'à 15 et 18 & la pièce en assignats.

Au lieu d'un messenger affidé depuis Court à Sonceboz, nous avons maintenant un petit sujet de Reconvillier, et comme on ne peut absolument pas se fier à celui ci, je serai obligé d'envoyer à l'avenir mes lettres par exprès à Sonceboz.

20 mars 1795.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 13 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières.

On a voulu lever, tant dans la Franche-Comté que dans le Mont-Terrible, un bataillon de gendarmes à pied pour pouvoir envoyer ceux à cheval à l'armée, mais on trouve si peu de monde qui y veut entrer que cette levée ne s'effectuera pas.

De Rosé, chanoine du Chapitre de Moutier, a déjà dit la messe à Porrentruy, et les habitants de Bassecourt et Boécourt, dans la vallée de Delémont, sont venus, le 18, à Bellelay, chercher leurs anciens curés, religieux dans cette Abbaye, et ceux-ci s'y sont rendus.

A Delémont et en d'autres lieux, on a ôté des églises les figures qui ont dû représenter la Raison.

L'avocat Morel n'est pas encore de retour de Paris : Malgré toutes les peines qu'il s'est données, il n'a pas encore pu réussir dans l'objet de sa mission, qui a coûté beaucoup d'argent à son père le ministre de Corgémont et doyen du clergé d'Erguel, sans faire mention de 150 livres, que le même a donné en deux fois, pour la correspondance du club des factieux dudit baillage.

22 mars 1795.

J'ai l'honneur de confirmer ma dernière lettre du 20 du courant.

La nuit passée, on a planté un arbre de liberté à Cortébert, village à un quart de lieue au-dessous de Courtelary, dont le plus grand nombre des habitants a passé jusqu'ici pour être bien attachés à leur souverain légi-

time, et les plus notables le sont effectivement, les connaissant personnellement.

Je ne sais pas encore quel effet la publication d'aujourd'hui de la Lettre exhortatoire du Louable Corps helvétique, a produit chez les habitants du val de St Imier.

27 mars 1795.

J'ai l'honneur de confirmer mes deux rapports du 20 et du 22 courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières.

Le 23, jour de la foire de Montfaucon, dans les Franches-Montagnes, les chasseurs et les gendarmes ayant insulté les habitants de ce village en leur criant : Aristocrates ! ces derniers sont tombés sur eux, et les ont battus d'importance. Les premiers ayant ensuite demandé à la municipalité de cette commune d'en dresser procès-verbal, celle-ci en y acquiesçant, leur a dit : qu'il ne serait pas en leur faveur ; ayant entendu cela, ils s'en sont non seulement désistés, mais ils ont encore été obligés de demander pardon aux habitants.

Trois curés, religieux de Bellelay, résident déjà tranquillement installés dans leurs anciennes cures, sous un habit bourgeois. Lorsque dans différents villages on a sonné au service divin, des gendarmes y sont accourus pour s'informer de cette sonnerie. Après les avoir instruits, les habitants les ont exhortés, des fourches et autres outils en mains, de retourner promptement sur leurs pas.

Plusieurs communes ont envoyé dans le courant de cette semaine, des hommes en Suisse, pour faire revenir leurs curés émigrés : et dans celles où il y avait des prêtres jureurs, on ne veut absolument pas s'en servir, et quelques-uns de ces derniers ont été maltraités par leurs paroissiens. En un mot, le peuple, soit dans le Mont-Terrible, soit dans les départements voisins, commence à ne plus craindre ou respecter le gouvernement d'aujourd'hui.

Ce sont les Bosset, fils du maire défunt, les Gautier et le gros Nicod, de Courtébert, qui ont planté un arbre de liberté dans la nuit du 21 au 22, pour marquer publiquement leur mépris qu'ils ont, disent-ils, tant pour le Res-

crit du Prince, que pour la Lettre exhortatoire du Corps helvétique y insérée. Pendant toute la journée du 22, ils gardaient armés ce signe de rébellion, de sorte que les sujets loyaux ne pouvaient pas l'abattre comme ils désiraient ; mais le lendemain 23, les enfants d'école l'ont scié, fendu, et ensuite brûlé avec son bonnet rouge dans leur fourneau.

Cette publication, au lieu de faire revenir les mutins, les a encore plus enhardis, et en a même fait connaître un plus grand nombre, de sorte qu'ils ne gardent aucun respect, ni pour le Louable Corps helvétique, ni pour leur Souverain légitime, et encore moins pour la Régence, à laquelle ils ont envoyé le collier du Carcan arraché à Courtelary. On peut compter sur l'authenticité de ces faits. quoique je n'aie pas été sur les lieux.

Ces rebelles du val de St-Imier doivent maintenant travailler à une réponse tant au susdit Rescrit, qu'à la Lettre exhortatoire ; au moins, ils l'avaient manifestement résolu.

Le 25 du courant, les mêmes ont envoyé deux de leurs complices conférer avec certains factieux de la Prévôté, mais dont je n'ai pas encore pu apprendre la moindre chose.

L'avocat Morel est en route pour retourner à la maison.

3 avril 1795.

J'ai l'honneur de confirmer mon rapport du 27 mars passé.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières, que sinon des soldats viennent même mendier à Bellelay.

On vient de transporter des soldats malades dans les hôpitaux à Porrentruy, et de l'Alsace Mons. l'abbé de Bellelay ayant reçu des avis secrets que les enrégés de Porrentruy, se voyant sur la fin de leur règne, avaient résolu de faire enlever l'un ou l'autre religieux de cette Abbaye qui sont dans le pays pour faire l'office divin, suivant le décret, pour en extorquer une somme d'argent, il les a fait retourner sur-le-champ.

Rengguer ne retournera probablement plus dans le pays, car outre que Bailli, soi-disant représentant du

peuple, a ordonné à l'Administration du Mont-Terrible que s'il reviendrait et qu'il ferait la moindre chose, elle le devrait faire arrêter, il y a un grand nombre des habitants qui lui ont juré la mort dès qu'il s'y ferait voir.

L'avocat Morel de Courgémont est de retour de Paris depuis le 28 mars : il est non seulement très mal satisfait de son voyage, comme je suis positivement instruit, mais il a aussi rapporté que la Convention est perdue, et que les Français auront en peu de semaines un roi,

Nicolas Belrichard et son frère, deux enragés de Courtelary, ont quitté leur patrie le 31 mars dernier avec leurs familles pour s'établir en France.

Parmi les rebelles les plus enragés du val de St-Imier, s'est toujours distingué et se distingue encore aujourd'hui David Bueche, de Malleray, maître d'école à Courtelary (cousin germain du greffier Abram Bueche dudit Malleray, chef des factieux de la Prévôté) qui par son hypocrisie a su surprendre la religion de plusieurs membres de la Société helvétique de Schinznach ou d'Olten, pour le faire agréger dernièrement à cette Société, ce qui a extrêmement frappé les hommes qui connaissent tant cette Société respectable, que le nouveau membre athée et rebelle.

10 avril 1795.

J'ai l'honneur de confirmer mon dernier rapport du 3 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières.

Le 6, Liomin, le pasteur à Péry, est allé de rechef faire un voyage dans le Mont-Terrible.

Dans la nuit du 5 au 6, on a coupé à Fontenais près Porrentruy, l'arbre de liberté.

17 avril 1795.

J'ai l'honneur de confirmer tout le contenu de mon dernier rapport du 10 du courant.

Le 11 du courant, une compagnie d'infanterie d'environ 80 hommes est arrivée à Delémont, et le 15 encore 200 cavaliers à Porrentruy : ces derniers doivent être

répartis sur les frontières de la Franche-Montagne, particulièrement à Saignelégier. On ne sait pas encore pourquoi. Il y a maintenant dans le département environ 900 hommes d'infanterie et près de 300 hommes de cavalerie.

A la fin de la semaine passée, on a publié à Altkirch et dans d'autres lieux de la haute Alsace « que tous les hommes de l'âge de 16 jusqu'à 60 ans, doivent se tenir prêts à marcher au premier signal pour repousser et détruire les tyrans qui veulent passer le Rhin ».

Au commencement de cette semaine, on a envoyé des gendarmes dans les communes du Mont-Terrible, avec ordre d'y vivre à discrétion aux frais des dites communes jusqu'au moment que les chars partent, dont ces gendarmes portaient l'ordre. Quoique ces chars partaient déjà deux ou trois heures après que ces gendarmes, ceux-ci avaient pourtant fait 40 à 50 fr de frais à quelques communes.

On ne sait pas où ces chars doivent aller, ni ce qu'ils doivent transporter ; ils ont pris la route de Belfort.

La cherté des grains augmente d'une manière très alarmante dans le Mont-Terrible, où il en faut payer le boisseau à 15 fr en numéraire, et on en trouve encore très peu à acheter.

Bacher, secrétaire de l'Ambassade française, a envoyé le 12 du courant une lettre à M. l'abbé de Bellelay, dans laquelle il lui marque qu'il envoie une lettre circulaire aux Souverains des prêtres suisses qui se sont rendus dans la République française, afin qu'ils fassent retourner ces derniers s'ils ne veulent pas qu'ils soient arrêtés, car il entend qu'ils avaient reçu des passeports du cit. Barthélemy comme simples particuliers, et non comme prêtres, et qu'on ne veut pas souffrir qu'on officie dans la République.

Depuis hier, on parle ici que la maladie contagieuse des bêtes à cornes doit s'être manifestée dans le val de St-Imier. Je tâcherai d'en être positivement instruit jusqu'au départ du premier courrier — si je n'écrirai pas, ce sera une marque que cette nouvelle est fausse.

29 avril 1795.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 17 du courant.

Le bruit est général à Porrentruy, que dans le Mont-Terrible arriveront incessamment encore 4 à 5000 hommes et même un plus grand nombre, dont la destination doit être, suivant les uns, d'aller occuper l'Erguel, d'autres y ajoutent encore la Prévôté de Moutiers ; enfin d'autres, pour occuper les gorges du département, et de s'y opposer aux Impériaux, lorsqu'ils auront passé le Rhin dans la haute Alsace, ce que les Français craignent beaucoup et cela d'autant plus qu'ils n'ont absolument point de magasins, ni de vivres, ni de munitions dans aucun département, et quand même ils en auraient, les bêtes pour leur transport leur manquent entièrement, sans parler de ce que la généralité des habitants de ce département attendent les Impériaux avec impatience. Cependant, on attend incessamment le général *Pichegru* pour visiter les susdites gorges, et y ordonner les retranchements, etc., nécessaires pour pouvoir s'y opposer efficacement aux Impériaux.

Les cavaliers arrivés dernièrement à Porrentruy y sont encore, et ne passent pas beaucoup le nombre de 100, au lieu de 200 comme j'avais marqué dans mon dernier rapport, suivant mon premier avis de cette ville.

Je viens d'être instruit que des hommes de l'Evêché de Basle se rendent dans les villes et autres lieux où il y a des compagnies du régiment de Watteville, pour débaucher les soldats leurs compatriotes.

Deux bœufs venant d'un endroit suspect de maladie, ayant par cette raison été tués à Courgémont dans le val de St-Imier, et quoiqu'ils aient été trouvés sains, ont donné dernièrement occasion au faux bruit que la maladie parmi les bêtes à cornes s'était manifestée dans ledit val.

Le bruit court à Porrentruy que Pierre-Pertuis est déjà occupé par des troupes suisses, pour en défendre le passage contre les troupes françaises.

1^{er} mai 1795.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 24 avril passé.

Une division de 136 cavaliers arrivée le 15 avril dernier à Porrentruy, en est repartie à la fin de la semaine passée pour marcher du côté de Colmar.

Le général Pichegru doit être arrivé le 29 dernier à Delémont

Le 3 du courant, deux bataillons du ci-devant régiment de la Marche doivent arriver dans le Mont-Terrible.

Comme tous les hôpitaux en Alsace regorgent de malades, on en amène aussi à Porrentruy.

M. le major Daxelhofer, de Bienne, en revenant de Montbéliard, a assuré que la Principauté de ce nom venait d'être restituée par la France à son souverain légitime.

On ne trouve plus de grain à vendre, pour quel prix que ce soit dans le Mont-Terrible et dans la Prévôté de Moutiers, la mesure en coûte 5 livres bâloises ou 66 batz et 3 s. et encore il y en a très peu.

5 mai 1795.

J'ai l'honneur de confirmer mon rapport du 1^{er} du courant.

Le bataillon qui depuis quelque temps était cantonné dans le Mont-Terrible, vient d'être relevé par deux autres. Chacun de ces derniers est beaucoup plus fort que le premier, puisqu'au lieu de 6, 8 ou 12 hommes qu'il y avait dans un endroit, il y en a maintenant 18, 24 ou 36.

Par une lettre que je viens de recevoir de bonne part de Porrentruy, on me veut assurer que sous peu nous aurons encore au moins 4000 hommes sur nos frontières.

Le Prince-Evêque de Basle s'est adressé au Roi de Prusse pour faire aussi sa paix avec la France (*), etc. Il en a reçu une réponse si satisfaisante, qu'il compte de pouvoir rentrer dans ses Etats avant le mois d'août prochain.

Le Directoire du district de Porrentruy ne veut absolument plus souffrir un culte public ; à cette fin, il vient d'ordonner que chaque commune dans ce district doit, dans la décade, envoyer au greffe dudit Directoire, les

(*) Les Archives de l'ancien Evêché de Bâle confirment ce fait. Le prince-évêque, profitant des bons rapports qui existaient entre le roi de Prusse et la Républ que française avait sollicité les bons offices du roi de Prusse.

clefs des ci-devant églises et chapelles dans son arrondissement, et à l'agent national, l'inventaire des habits, linges, etc., desdites églises, etc., tandis que celui de Delémont tient une conduite opposée, et favorise de tout son pouvoir le culte public.

Le marché des bêtes à cornes sorties clandestinement de tous les Etats voisins, qui a été absolument interdit à Bellelay par des ordres rigoureux de LL. EE. de Soleure, pour observer une neutralité stricte, vient d'être transféré par la Société Raiguel, Voisin de Courgémont, etc., au *Moron de Chatelat*, hameau de huit ou neuf maisons dans la Prévôté de Motier, à un quart de lieue de Bellelay.

Rengguer doit beaucoup travailler à Paris, pour être nommé de rechef procureur général-syndic du département du Mont-Terrible.

L'arrivée du général Pichegru dans le Mont-Terrible, ne s'est pas confirmée, mais on soutient toujours qu'il y viendra.

On débite dans la Prévôté que LL. EE., de Berne, avaient fait publier dimanche passé la permission du libre commerce du bétail hors de leurs Etats. Comme les marchands de bœufs ont fait courir déjà tant de fois ce faux bruit, pour faire diminuer le prix du bétail, j'ose vous prier, Monsieur, de bien vouloir m'en faire avertir lorsque le cas arrivera, pour m'épargner des peines et des frais inutiles.

15 mai 1795.

J'ai l'honneur de confirmer mon dernier rapport du 8 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes dans le département voisin. Le nombre de soldats malades qu'on a transportés de l'Alsace à Porrentruy, s'est tellement accru, que tous les bâtiments destinés pour des hôpitaux en sont remplis : beaucoup y meurent.

Dimanche passé, le 10, on a arrêté les émigrés qui ont eu la permission de rentrer dans le Mont-Terrible, et on les a conduit sur le champ à Porrentruy, et de là, du côté de Strasbourg. Pourtant beaucoup ont pu échapper.

La Société Raiguel et Voisin n'achète plus ici de bêtes à cornes pour les Français : l'argent doit leur manquer.

— Et aujourd'hui, à la foire de Chindon, dans la Prévôté, on n'a pas pu vendre ni chevaux, ni bêtes à cornes, et par rapport à celà, il y avait beaucoup de bétail émigré du canton du Berne qui n'a pas été vendu.

La cherté augmente d'une manière alarmante dans la Prévôté: le penal de grain, dont deux font trois mesures de Berne, coûte 10 $\frac{1}{2}$ de France, et encore n'en peut-on pas avoir pour de l'argent. *Si l'on en aurait voulu empêcher la sortie*, on n'aurait pas eu besoin d'en faire venir de Schaffhouse, y venu par contrebande. Il est à craindre qu'il y aura des insurrections par rapport à celà, et à ce que les riches ne veulent pas vendre leurs grains aux nécessaires, pour de l'argent sur la main.

22 mai 1795.

J'ai l'honneur de confirmer mon dernier rapport du 15 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes dans le Mont-Terrible, excepté que leur nombre diminue considérablement par la désertion, et que les soldats y sont 3, 4 et même 5 jours sans pain et sans viande, dont les uns mendient, et les autres volent impunément. Ce dernier cas arrive particulièrement à Porrentruy, où les gens de la campagne ne portent plus rien au marché, malgré qu'on veut les y forcer.

On assure de nouveau à Porrentruy que les troupes doivent être considérablement renforcées dans le Mont-Terrible.

L'arrestation des émigrés du 10 du courant et dont j'ai eu l'honneur de faire mention dans mon dernier rapport, a été faite sans ordres supérieurs par des chasseurs à cheval, pour pouvoir tirer de l'argent — et ils n'y ont pas mal réussi, puisqu'il conste qu'ils en ont reçu environ 150 louis d'or en numéraire; ensuite ils les ont relâchés. Malgré celà, ces chasseurs n'en ont pas été réprimandés, encore moins punis. La confusion et l'anarchie règnent plus que jamais dans ce département.

Le 19 du courant, des ordres du Comité de Salut public sont arrivés à Delémont, d'arrêter et de conduire à Paris, *Pajot*, agent national, et le ci-devant avocat *Bennot*, aussi un des administrateurs du district de Delé-

mont, pour avoir voulu faire passer des troupes sur le territoire de la Prévôté, pour aller occuper le village de *Montsevelier*, qui fait partie du baillage de Delémont, mais qui a joui jusqu'à présent de la plus grande tranquillité, parcequ'il est entièrement entouré par le canton de Soleure et par la Prévôté. Ces deux hommes ont été dénoncés par le district de Porrentruy, qui est en conflit avec celui de Delémont. Le susdit ordre n'a pas encore été exécuté, parce que ces deux individus ont toujours su l'éluder sous différents prétextes.

Comme le général Pichegru se trouve aux environs d'Hunningue, il est probable qu'il viendra faire une tournée dans le Mont-Terrible.

Le prix du bétail diminue considérablement dans la Prévôté, parce que les Français n'en font plus acheter et qu'il y a apparence qu'on n'y fera pas beaucoup de foin : par contre, le grain hausse, et beaucoup de monde n'en trouve plus à acheter, et on ne sait pas où en tirer, quoique les greniers des paysans moyennés en soient encore bien garnis, comme on l'assure, mais ils n'en veulent absolument pas vendre.

16 juin 1795.

Votre honorée du 12 du courant m'a été remise hier — je ne manquerai pas de me rendre demain matin sur les lieux pour m'informer exactement, suivant vos ordres, concernant le grain et le riz qui ont été transportés du canton de Soleure par la Prévôté, dans le Mont-Terrible, et j'aurai l'honneur de vous instruire du résultat par premier courrier.

En attendant, je dois vous annoncer qu'on a arrêté hier, beaucoup de riz à Moutier, qui a été expédié par les maisons Moser et Yersing, de Bienne, pour la France, et qu'il y en a encore beaucoup présentement à Sonceboz NB. sans être arrêté, y envoyés par les mêmes maisons, et qui doit être transporté jusqu'à samedi prochain, 20 courant à Renan, le dernier village au haut de l'Erguel d'où environ 100 sacs doivent être chargés par des voituriers de la Franche-Comté, et voiturés jusqu'à Pontarlier.

Le pasteur *Liomin*, de *Péry* (Büdrich), village près la Reuchenette, en Erguel, duquel j'ai déjà souvent fait

mention, continue de faire plus fortement que jamais, l'indigne métier de contrebandier (1) avec une grande quantité de poudre à tirer, du riz, du fromage, du beurre, etc., etc., qu'il envoie dans le Mont-Terrible, d'où il tire ensuite du fer. Le même a aussi acheté à Porrentruy de grands tonneaux de la cave du Prince, lesquels il fait aussi sortir clandestinement du Mont-Terrible par des chemins détournés.

Dans ce moment, je viens d'être aussi positivement instruit qu'il y a à *Bienne*, une grande quantité de fromages destinés pour la France, lesquels, un nommé Grünig, de la dite ville, a admodié de voiturer dans le Mont-Terrible.

Si LL. EE., de Soleure, donneraient l'ordre à leur commandant à Bellelay, de surveiller aux contrebandes, il pourrait assurément en empêcher la sortie de ce côté-là, en les arrêtant, etc.

Comme LL. EE. du Berne ont permis la sortie de leurs Etats, d'une certaine quantité de bétail, pourvu que les acquéreurs présentent une attestation que c'est pour leurs propres besoins et usages, et que les commissaires et autres pourvoyeurs français, ont fourni de fausses attestations à tant de monde, à la dernière foire de Soleure, le 26 may dernier, et que les mêmes en veulent encore donner, comme je viens d'en être instruit, pour aller acheter du bétail dans le canton de Berne, je prends la très respectueuse liberté pour empêcher de grands désagréments, de proposer que ces attestations doivent être fournies uniquement par le gouvernement de l'inspecteur, comme par exemple dans la Prévôté par le Conseil, et scellées de son sceau en déclarant toutes les autres nulles et fausses.

Tout le monde a du bétail à vendre et très peu, ou plutôt personne dans tous nos environs, n'a besoin d'en acheter pour son propre usage.

(1) Déjà en octobre 1794, le grand bailli Wurstemberger à Nidau, avait reçu ordre de faire arrêter le pasteur Liomin pour des faits de ce genre : sur un complément d'instruction demandé par lui, la mesure avait été provisoirement suspendue.

19 juin 1795.

Pour m'informer exactement suivant vos ordres, si l'on a fait passer aux Français du grain et du riz pour St-Joseph (ou le Gänsbrunnen dans le canton de Soleure) je me suis rendu audit lieu, où j'ai appris en l'absence de M. le capitaine Glutz, commandant de ce poste, par le Feldweibel, qui m'a montré les listes des mois de février et mars dernier, ayant remis la veille les autres à son dit capitaine, qu'on y avait fait passer pendant ces deux mois 498 sacs de grain pour la Prévôté ; mais qu'il ne sait se ressouvenir positivement combien de sacs de grain y ont passé pendant les mois de janvier, avril, mai et juin pour la Prévôté, et pour le compte de quelques particuliers de ce même pays. Aussi lui est-il inconnu quelle route on a fait prendre à ces grains en sortant de l'Etat de Soleure.

Par contre, le même Feldweibel m'a assuré que depuis le commencement de cette année jusqu'à ce jour, les sieurs Zeltner et Cartier, de Soleure, y avaient fait passer environ onze cents sacs de riz, qui est venu du Milanais par Lucerne, lesquels on a envoyé aux Français, et que ce sont les paysans de Crémine, dans la Prévôté, et ceux de Welschenrohr dans le canton de Soleure, qui l'ont voituré jusqu'à Courrendlin ; et qu'actuellement il y avait encore beaucoup de riz arrêté audit St-Joseph ; que lesdits sieurs Zeltner et Cartier y sont venus le 16 du courant pour solliciter de M. le capitaine Glutz de les laisser passer, mais qu'il leur a répondu qu'il ne pouvait absolument pas le faire sans un ordre exprès du Souverain. Outre cela, il y a encore beaucoup de riz en route pour la même destination, et qui appartient aussi à ces deux négociants.

Mais s'il importe à LL. EE de savoir positivement le nombre de sacs de grain qu'on a fait passer par St-Joseph, pour et au nom de la Prévôté, Elles n'ont qu'à s'adresser à Celles de Soleure, à qui M. le capitaine Glutz vient d'envoyer un extrait du journal où tout est spécifié et marqué, jusqu'aux noms des voituriers, et la date de chaque envoi, etc., laquelle quantité on peut ensuite confronter avec celle que la Prévôté a fait acheter.

La Prévôté vient de se faire donner aussi une liste de

M. le capitaine Glutz, de la quantité des sacs de grain et riz qu'on a fait passer par St Joseph.

J'ai eu l'honneur de Vous marquer dans mon rapport du 16 du courant, qu'on avait arrêté beaucoup de riz à Moutier. Le fait est qu'on y avait, au jour marqué, arrêté 50 sacs de riz qui appartient aux Français, mais comme il est revenu de Delémont, et qu'il doit maintenant passer par transit par ce pays et l'Erguel, etc., pour les Verre-ries de Joux, district de Pontarlier, comme j'ai vu par les lettres de voitures, on a levé l'arrestation.

On vient de me confirmer ce que j'ai eu l'honneur de Vous marquer dans ma dernière lettre, concernant le riz qui est déposé à Sonceboz et le fromage à Bienne, qui sont aussi destinés pour les Français.

Au reste, il est très vrai qu'on a transporté depuis l'automne passé jusqu'au printemps beaucoup de grains de la Prévôté, qui y était cru, dans l'Erguel, où l'on a pu alors le vendre beaucoup plus cher qu'ici. Mais personne n'y a surveillé, quoique cette sortie fût connue d'un cha-cun.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 12 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières.

Les prêtres qui s'étaient rendus en France il y a quelque temps, retournent en grand nombre en Suisse.

Le 17 du courant, les habitants du val de St-Imier ont eu une vive alerte, parceque des rôdeurs, dont il y a un grand nombre dans nos environs et qui sont presque tous Français de nation, doivent avoir menacé de mettre le feu aux villages de cette vallée là, et desquels on a arrêté deux à St-Imier le 8 du courant, jour où neuf maisons furent consumées par le feu à Cormoret, et qu'on aperçut une très grande fumée aux environs de Courtébert, tant depuis le bas que depuis le haut Erguel. On crut que ce village brûlait, et on sonnait le tocsin à Courtelary. Tous le monde est accouru, même depuis les Convers et La Ferrière, et on a trouvé qu'on a brûlé des décombres sur les pâturages de ce village.

10 juillet 1795.

J'ai l'honneur de confirmer mon dernier rapport du 3 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes qui sont sur nos frontières, sinon qu'on a échangé les troupes à Delémont, contre d'autres qui sont venues du côté d'Huningue, et que *Richou*, représentant du peuple, sur les plaintes des habitants de la Franche-Montagne, a fait arrêter et conduire à Huningue le capitaine qui commandait à Saignelégier.

Le même représentant, après avoir fini ses affaires à Delémont, en est parti, dimanche dernier, le 5, sur le soir vers les 4 heures, pour aller voir les roches de Moutier, accompagné de huit personnes de ladite ville. Etant arrivé à Courrendlin, des habitants de ce village lui ont demandé son passeport, et à ceux de sa suite qu'ils connaissent très bien. Sur cela Richou répondit qu'il n'en avait point, ainsi que sa suite ; qu'il était le représentant du peuple dans le Mont-Terrible, et qu'il était curieux de voir les roches de Moutier pour retourner le soir à Delémont, et qu'il leur ferait voir ses pouvoirs, — ce qu'il fit. Ensuite ils les laissèrent passer, et ils allaient jusqu'au haut du village de Moutier, d'où ils retournèrent sur leurs pas. Etant de retour près Courrendlin, le représentant et sa suite furent salués par des gens de Courrendlin, dont un nommé Jean-Pierre Rottet fut connu, par une grêle de pierres, coups de fusil, et paroles les plus insultantes. Ils arrivèrent vers les 9 heures du soir à Delémont.

Dès que Richou y fut de retour, il fit d'abord venir tous les officiers municipaux de cette ville, et leur demanda si quelqu'un de la ville ou des troupes avait insulté, chagriné ou maltraité des Prévôtois, et chacun d'eux répondit : jamais — au contraire, qu'on les avait dans chaque occasion, traités fraternellement, etc. Sur cela, le représentant leur dit encore : « Prenez garde de me cacher la moindre chose sur cet article, car je veux absolument le savoir, et pour cet effet, je ferai les perquisitions les plus exactes, etc. » A quoi les officiers municipaux répondirent comme la première fois, en y ajou-

tant que jamais ils n'avaient reçu la plus petite plainte à ce sujet.

« Puisque vous m'assurez sur cet article, reprit-il, je veux vous dire ce qui vient de m'arriver à Courrendlin » — ce qu'il fit, comme je l'ai marqué ci-dessus, en y ajoutant encore : « J'ai cru que c'était une vengeance que les gens exerçaient contre moi, mais je sais maintenant que c'est purement une haine et mépris qu'ils portent contre la Convention nationale et la République : j'en veux avoir une vengeance éclatante, etc. »

Il écrivit en effet, une lettre à la Convention nationale, pleine de plaintes amères contre les Prévôtois, et ensuite une autre à M. Barthélemy, à Bâle, pour le même sujet, auquel il marqua outre cela, qu'il devait rester tel jour (je crois le 9 du courant) à la maison, où il voudrait avoir une conférence avec lui pour le même objet.

J'ai reçu tout ce récit d'un officier municipal de Delémont.

Le fameux Albitte, membre de la Convention nationale, a émigré le 8 au soir, par Bellelay, pour la Suisse.

28 août 1795.

J'ai l'honneur de confirmer le contenu de mon dernier rapport du 21 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières. Les soldats continuent leur brigandage dans le département.

Le 23, ils ont tué chez lui, d'un coup de fusil, le cabaretier aux Breuleux, dans la Franche-Montagne, parce qu'il n'a pas voulu leur donner à boire pour des assignats. Pour toute punition, ils ont été envoyés aux Bois, un autre village dans ladite montagne, pour y relever les soldats cantonnés.

Le fameux Rengguer se trouve actuellement en Suisse, plus bas que Soleure, d'où il entretient une correspondance avec sa clique à Porrentruy, qui a fait, la semaine passée, la motion de le rappeler non seulement dans le département du Mont-Terrible, mais aussi de lui donner une charge dans l'administration d'icelui. La motion fut unanimement rejetée.

Les déserteurs français se ramassent *de tous côtés* (comme d'un commun accord) d'une manière alarmante dans la principauté de Neufchâtel, où d'ailleurs les habitants vivent maintenant en bonne harmonie.

La désertion continue dans le Mont-Terrible, tant parmi les carabiniers que parmi l'infanterie, et ces déserteurs se rendent dans l'Etat de Neufchâtel.

Les commissaires français ont envoyé de Sonceboz, le 26, une soixantaine de vaches et bœufs gras par la Prévôté à Huningue.

18 septembre 1795.

J'ai l'honneur de confirmer mon dernier rapport du 11 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos extrêmes frontières : par contre, on a rassemblé à la hâte, le 11 du courant, toutes celles qui étaient dans l'intérieur du Mont-Terrible, et 150 chasseurs de Belfort avec environ 60 gardes nationaux de la même ville, pour aller disperser un rassemblement d'environ 5,000 paysans, (parmi lesquels étaient les protestants de deux communes) dans le district de *Blamont*, pour délivrer 4 curés que les gendarmes avaient arrêtés et conduits au château de Blamont. Comme ces paysans bloquaient ce château, et chassaient et désarmaient en partie les susdites troupes, les gardes nationaux ne voulant point agir, on leur a promis de ne pas faire de mal aux curés, et de les conduire seulement sur les frontières. Les paysans se retirèrent. Mais au lieu d'exécuter cette promesse, ils conduisirent ces curés à Besançon. Dès que les paysans l'ont appris, ils se sont non seulement de nouveau rassemblés et ils ont aussi envoyé des exprès dans les communes de la Franche-Comté, de l'Alsace et de l'Evêché, pour les exhorter à se joindre à eux, de sorte qu'il y en a, selon les derniers avis, au moins 15 mille hommes de rassemblés, et tout le reste en grande agitation. On veut absolument ravoir le culte, ou périr les armes à la main : les catholiques et les protestants font cause commune. Tous soupirent publiquement après l'arrivée des Autrichiens pour les délivrer à jamais de leurs tyrans.

On a renforcé, le 14 du courant, la garnison de Porrentruy de 200 hommes.

Le 13 et le 14 de ce mois, on a transporté depuis Huningue, 400 malades à Porrentruy et 200 à Delémont et on a fait partir les soldats galeux de la première ville pour l'intérieur.

Depuis 5 jours, plusieurs curés ont de nouveau quitté leur cure, malgré les sollicitations de leurs paroissiens et leurs promesses de les défendre, et ils sont retournés en Suisse.

Les trois communes insurgentes de l'Erguel, ont de nouveau envoyé, au commencement de ce mois, un mémoire (qui est le même qu'elles ont déjà fait remettre à LL. EE. vers la fin de l'année passée), accompagné d'une lettre qui doit être très intéressante. Cet envoi, fait dans le plus grand secret, fut découvert de la manière suivante. Environ huit jours après que le cabaretier des Breuleux fut tué chez lui par des soldats, (le 23 août de cette année, et dont j'ai fait mention dans mon rapport du 28 du même mois), un enragé de ce village apporta à un poste dans le Mont-Terrible, un paquet adressé à la convention nationale, cela fit soupçonner au directeur que ce paquet pourrait contenir de fausses accusations par rapport à ce meurtre, soit contre cette commune, soit contre les habitants de toute la Franche-Montagne. Il prit ce paquet, après le départ de l'enragé, pour en examiner la main et le cachet. En le tournant de côté et d'autre, il s'aperçut qu'une aile du couvert n'était pas cachetée et qu'elle sortait. Cela poussa sa curiosité plus loin, et il en tira le mémoire et la lettre qui l'accompagnait. Comme la poste pour Paris ne partait que quelques heures après, il alla trouver un ami pour lire ce contenu ensemble, après qu'il avait vu qu'il concernait les insurgents de l'Erguel, et ce dernier prit une copie de la lettre : le mémoire lui était déjà connu. Comme j'ai cru que ce fait intéresserait non seulement LL. EE., mais aussi tout le L. Corps helvétique, j'ai promis un louis à un ami (d'autant plus qu'il m'a déjà rendu de grands services gratuits, et qu'il est en état de m'en rendre encore dans la suite), pour une copie de cette lettre, lorsqu'il me la remettra, et je puis compter de la recevoir dimanche ou lundi pro-

chain (*). LL. EE. auront sans doute déjà une copie du susdit mémoire.

27 décembre 1795.

J'ai l'honneur de confirmer mon dernier rapport du 18 du courant.

Il n'y a rien de nouveau parmi les troupes sur nos frontières.

Les habitants du Mont-Terrible doivent payer un impôt d'un million de livres en numéraire ou en assignats au cours, et encore fournir 100 charriots montés, et chacun attelé de quatre bons chevaux ; un grand nombre de chevaux de monte, et une quantité énorme de fourrages.

Les susdits charriots doivent rester pendant six mois à

(*) Jean-Pierre Jeanguenin et Pierre-Louis Roussel, de Courtelary, en Erguel, ci-devant principauté de Porrentruy, au nom des patriotes d'Erguel aux citoyens membres composant le comité de salut public.

Plusieurs habitants de notre pays ont désiré depuis longtemps vous témoigner leur grand désir pour la réunion de leur pays avec l'auguste et vertueuse république française, mais la grande quantité des émigrés qui fourmillent dans nos contrées, et la proximité du prince de Porrentruy et de ses agents, ont empêché beaucoup d'âmes faibles, lors de la réunion du Mont-Terrible, avec votre sage et humaine république : il s'en est cependant trouvé d'assez fermes pour résister à toutes les haines et calomnies qu'ils ne cessent de vomir contre un peuple sage et vertueux. Pour conserver dans leur cœur ce saint amour et faire une masse de tous les deniers et impôts que nous refusons depuis trois ans de payer au prince, et que nous espérons ne devoir qu'à la république française, ils ont fait en même temps toutes les recherches imaginables pour trouver les lettres qui prouvent que le pays d'Erguel n'a jamais été séparé du Mont-Terrible, et qu'ils ont toujours eu les mêmes horreurs de voir le despote souverain dans leur pays. Nous vous le faisons passer en conséquence, citoyens, pour soumettre à votre sage et très grand génie le discernement de la plus juste des causes. Vous y verrez, très illustres représentants, tous les titres qui nous réunissent et nous ont toujours réunis avec le département du Mont-Terrible. Nous espérons de votre sagesse et de votre justice, que vous n'abandonnerez pas des personnes qui ne respirent que pour la liberté, et que le Mont-Terrible ayant obtenu la réunion à l'unanimité, les patriotes de l'Erguel se réunissent à eux pour le

l'armée, et pendant ce temps-là, les habitants doivent encore entretenir les voituriers et les chevaux : pour cet effet, ils doivent prendre les provisions et les fourrages nécessaires avec eux.

S'ils sont obligés de fournir la quantité de fourrage demandée, leur bétail périra, ce qui met ces pauvres gens au désespoir.

Hier, à 4 heures du soir, j'ai reçu l'avis que depuis deux jours on ramasse des armes clandestinement dans ledit département, lesquels on peut transporter pendant la nuit à Bellelay, nuit où, à l'occasion de la fête de Noël, beaucoup de monde s'y rend pour aller à la messe de minuit. Comme le monde est tant aigri contre les Français, et qu'il y pourrait arriver quelque chose contre la neutralité helvétique, j'en ai sur-le-champ prévenu M. l'Abbé, afin qu'il puisse prendre des mesures pour qu'on ne transporte point d'armes à Bellelay, etc.

même sujet et espèrent, par conséquent, que la très petite majorité d'un pays qui a toujours été le même, ne puisse être un obstacle pour les vœux que forment les habitants de l'Erguel.

Les mêmes titres ont été présentés à Barthélémy, ambassadeur de la république française, résidant à Bâle, et au Corps helvétique, en leur demandant de ne point prononcer sur notre sort sans notre vœu ; mais leur réponse nous a renvoyés à la paix.

Le 15 Messidor, nous avons fait une pétition à Richou, représentant son peuple près du département du Mont-Terrible, pour la même cause, mais nous n'avons point eu de réponse.

Le pays que nous réunirons à la France n'est pas bien considérable, mais les limites qu'il donnerait à la République seraient infiniment plus avantageuses, et si la réunion eût eu lieu avec celle du Mont-Terrible, des grands abus auraient certainement été évités.

Nous espérons, citoyens représentants, de votre zèle et de votre justice, une décision consolante pour les habitants qui ne cessent de former des vœux pour la liberté, et de vivre sous les lois de votre auguste et vertueuse république.

Jean-Pierre JEANGUENIN.

Pierre-Louis ROSSEL.

Remarque. — Cette pièce est sans date, mais elle a été portée par Jeanguenin et Pierre-Joseph Donzé, maçon, des Breuleux, le 26 août 1795.

Suivant mes derniers avis de Porrentruy, on s'y attend à revoir le fameux Rengguer sur la scène.

Les déserteurs aux environs de Blamont, desquels j'ai parlé dans mon dernier rapport, se sont presque tous débandés.

La fin paraîtra dans le prochain volume des « Actes »

